

INSTITUTION D'UN ORGANE CONTRE LA CORRUPTION :
Concrétisation d'un engagement réitéré par le Président Bouteflika

P.3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

A NOS LECTEURS

Le quotidien national
d'information **DK News**
informe ses fidèles lecteurs
du changement de ses
numéros de téléphone et de
fax comme suit :
Tél : 023.38.49.95/023.38.48.00
Fax : 023.38.47.95

Dimanche 17 janvier 2016 - 7 rabie al thani 1436 - N° 1196 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

ALGÉRIE - BURKINA FASO

L'Algérie condamne avec «la plus grande vigueur» les attaques terroristes à Ouagadougou

• Aucun ressortissant algérien parmi les victimes (MAE)

P. 24

L'Algérie condamne l'attaque meurtrière contre une base de la Mission de l'UA en Somalie

P. 24

SELON UN RAPPORT PUBLIÉ À WASHINGTON L'Algérie au 29^e rang mondial en terme de participation des femmes au parlement

P. 24

UNE DÉCISION DU GOUVERNEMENT

Le plus grand marché informel de gros des produits alimentaires de Gué de Constantine sera éradiqué

Le Gouvernement a décidé l'éradication du marché informel de gros des produits alimentaires de Gué de Constantine (ex-Semmar, Alger) et son transfert vers un autre site plus approprié, a révélé hier à Alger le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb. Lors d'une rencontre avec des commerçants activant dans ce marché, tenue au siège de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), le ministre a précisé que cette décision répondait aux "revendications légitimes" des commerçants qui exercent leur activité dans des conditions difficiles.

P. 6



M^{ME} SAIDA BENHABYLÈS, DEPUIS TAMANRASSET : L'Algérie a donné à travers le CRA un exemple de prise en charge des réfugiés

P. 4

SELON LES PARTICIPANTS À UNE JOURNÉE D'ÉTUDE Les amendements du code des procédures pénales préservent les droits des justiciables

P. 4

FORMATION PAR APPRENTISSAGE EN ENTREPRISES : 300.000 postes vacants

P. 5

EN 2015 Saisie de deux milliards de dinars de marchandises par les douanes

P. 5

SANTÉ

L'activité physique protège du mal de dos

Pages 12-13

CULTURE

EXPOSITION «Sur le fil», première exposition personnelle de Kenza Ourenane inaugurée à Alger

P. 17

FOOTBALL

PRÉPARATION DES JO-2016 : Les U-23 en stage dès aujourd'hui à Sidi Moussa

P. 20

ANP

LUTTE CONTRE LE TERRORISME L'Armée nationale populaire neutralise un terroriste à Batna

P. 3

Météo



MOUDJAHIDINE Zitouni à Boumerdès



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Boumerdès.

INDUSTRIE ET MINES Bouchouareb à Batna

Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Abdessalem Bouchouareb, est attendu aujourd'hui dans la wilaya de Batna pour une visite de travail et d'inspection.



SANTÉ Boudiaf à Tissemsilt



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière M. Abdellah Boudiaf, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tissemsilt.



LES 22 ET 23 JANVIER À ALGER Formation de perfectionnement en nutrition et en médecine orthomoléculaire



La Société algérienne de nutrition et de médecine orthomoléculaire (SANMO), organise les 22 et 23 janvier à la salle Hassiba-Ben-Bouali (EGTC El Hamma, Alger), une formation de perfectionnement en nutrition et en médecine orthomoléculaire.

MARDI AU CRASC D'ORAN Atelier sur les terrains d'enquête ethnologique à Oran

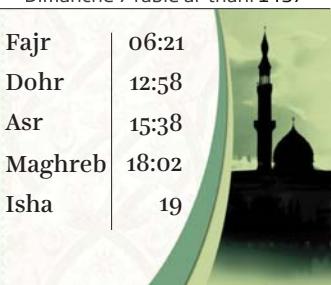
Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturel (Crasc) d'Oran, organise mardi 19 janvier à partir de 10h, un atelier méthodologique sur les terrains d'enquête ethnologique à Oran (implication, distinction et médiation). L'atelier sera animé par M. Laurent Bazin, chargé de recherche au CNRC/IRD France atelier méthodologique.

	Max	Min
Alger	13°	01°
Oran	17°	06°
Annaba	13°	07°
Béjaïa	14°	05°
Tamanrasset	25°	09°

Horaires des prières

Dimanche 7 rabie al-thani 1437

Fajr	06:21
Dohr	12:58
Asr	15:38
Maghreb	18:02
Isha	19



CE MATIN AU CERCLE NATIONAL DE L'ARMÉE Rencontre des cadres du secteur des Ressources en eau et de l'Environnement



Le ministre des Ressources en Eau et de l'Environnement, M. Abdelouahab Nouri, présidera ce matin au Cercle national de l'armée, les travaux d'une rencontre d'évaluation qui regroupera les cadres du secteur.

CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur «L'hypertension pulmonaire»

Le Pr Rabah Amrane, président de la Société algérienne de l'Hypertension pulmonaire, et le Pr Karima Achour, Chef de service chirurgie thoracique au CHU de Bab El Oued, animeront ce matin à 10h30 au Forum de DK News, une conférence-débat sur «l'Hypertension pulmonaire». La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sis au 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

ENERGIE Khebri à Adrar



Le ministre de l'Energie, M. Salah Khebri, effectue aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Adrar.

SPÉCIALISÉ DANS L'AGRICULTURE, L'AGROALIMENTAIRE ET LE MONDE ANIMAL Parution du 2^e numéro du journal national Filaha Agro News



Journal de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et du Monde Animal

Le 2^e numéro du journal national de l'agriculture, de l'agroalimentaire et du monde animal, Filaha Agro News, vient de paraître. Spécialisé dans l'agriculture, le journal est tourné vers les professionnels de l'agriculture. Il présente l'actualité du monde agricole, des sujets relatifs à l'élevage et la culture. DK News souhaite la bienvenue à Filaha Agro News qui vient enrichir le paysage médiatique national.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TOURISME ET ARTISANAT Ghoul demain à Tiaret

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, le Dr Amar Ghoul, effectuera demain lundi 18 janvier, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tiaret.



MERCREDI 20 JANVIER AG ordinaire du FCE



Le Forum des chefs d'entreprise (FCE), tiendra son assemblée générale ordinaire, mercredi 20 janvier 2016. Cette réunion sera une occasion pour aborder les moyens permettant de relever le défi du développement économique en Algérie.

INSTITUTION D'UN ORGANE CONTRE LA CORRUPTION: Concrétisation d'un engagement réitéré par le Président Bouteflika

L'engagement réitéré par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de mener une lutte implacable contre la corruption, a été concrétisé par l'institution dans le projet de la révision constitutionnelle d'un organe national de prévention et de lutte contre la corruption.

Il s'agit d'une volonté politique de la part des plus hautes autorités de l'Etat de lutter contre la corruption, qui a tendance à prendre de l'amplitude ces dernières années.

En ce sens, en Algérie la corruption est considérée comme un crime qui porte atteinte aux deniers publics et à l'économie nationale, ce qui explique la mise en place depuis quelques années de plusieurs mécanismes de répression et de lutte contre ce phénomène.

La mise en place de ces mécanismes est couronnée par la création d'un Organe dédié à la lutte contre la corruption, selon les dispositions du futur texte fondamental du pays.

A cet effet, l'article 173-5 du projet de révision constitutionnelle stipule: "il est institué un Organe national de prévention et de lutte contre la corruption, autorité administrative indépendante, placée auprès du Président de la République".

Cet organe "jouit de l'autonomie administrative et financière", selon les dispositions du futur texte fondamental du pays.

Le même article énonce que "l'indépendance de l'Organe est notamment garantie par la prestation de serment de ses membres et fonctionnaires, ainsi que par la protection qui leur est assurée contre toute forme de pression ou d'intimidation, de menaces, outrages, injures ou attaques de quelque nature que ce soit, dont ils peuvent être l'objet à l'occasion de leur mission".

L'article 173-6 du projet de révision constitutionnelle énonce en outre que "l'Organe a pour mission notamment de proposer et de contribuer à animer une politique globale de prévention de la corruption, consacrant les principes de l'Etat de droit et reflétant l'intégrité, la transparence ainsi que la responsabilité dans la gestion des biens et des deniers publics".

Cet Organe "adresse au Président de la République un rapport annuel d'évaluation de ses activités liées à la prévention et



à la lutte contre la corruption, des insuffisances qu'il a relevées en la matière et des recommandations proposées le cas échéant".

Cet organe va s'ajouter à d'autres mécanismes mis en place, depuis quelques années, afin de lutter contre ce phénomène, à l'instar de l'Office central de répression de la corruption (OCRC), créé en 2011 et devenu opérationnel en 2013, et qui constitue un outil opérationnel dans le domaine de la lutte contre les atteintes aux deniers publics.

Il est également érigé en service central de police judiciaire chargé des recherches et des constatations des infractions dans le cadre de la répression de la corruption.

Cet Office est chargé en outre de déterminer les auteurs devant les juridictions compétentes, en vertu des dispositions de la loi 06-01 du 20 février 2006.

A cet Office, s'ajoute l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), actif depuis 2011.

Il a pour mission d'assurer la coordination et le suivi des activités et actions engagées sur le terrain en se basant sur les rapports périodiques et réguliers, assortis de statistiques et d'analyses relatives au domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption que lui adressent les secteurs et les intervenants concernés.

Le plan d'action de l'ONPLC préconise, en vue de responsabiliser et de pérenniser l'action de prévention contre la corruption, l'élargissement de sa prise en charge au sein des ad-

ministrations centrales et locales, des établissements et des entreprises publiques.

Dans ce sillage, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait adressé une instruction aux membres du gouvernement en date du 30 novembre 2014 visant la responsabilisation de l'administration publique quant à la lutte contre la corruption.

De son côté, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé que la Justice traitait toutes les affaires de corruption dont elle est saisie, ajoutant que les réformes proposées étaient de nature à renforcer davantage la crédibilité et l'indépendance de la Justice.

La justice a déjà traité les affaires Khalifa-Bank, Sonatrach et celle de l'autoroute Est-Ouest.

L'engagement du président Bouteflika

Pour rappel, au lendemain de sa réélection pour un quatrième mandat en 2014, le chef de l'Etat avait affirmé, dans un discours prononcé à l'occasion de son investiture, que d'autres "chantiers" seront ouverts, notamment, avait-il précisé, pour améliorer la qualité de la gouvernance, faire reculer la bureaucratie et promouvoir une décentralisation appuyée sur une démocratie participative qui associera mieux la société civile à la gestion locale.

"Il en sera ainsi en ce qui concerne la lutte contre les crimes économiques, à leur tête le fléau de la corruption", avait affirmé le Président Bouteflika, soulignant que les réalisations accomplies en Algérie et dans l'ensemble du continent africain au profit des jeunes confortera la cohésion et la force de cette catégorie et renforcera ses compétences".

Par ailleurs, le ministre a souligné que la réalisation des objectifs de développement dans le continent africain exige la solidarité et la réconciliation globale et une participation active des jeunes dans tous les domaines.

La jeunesse est une véritable richesse et sa participation dans la réalisation des projets de développement s'impose vu ses compétences et ses capacités. Pour sa part, le président du RAJ et vice-

Bouteflika, soulignant qu'"il en sera de même pour protéger davantage les cadres gestionnaires dans l'accomplissement de leurs missions".

Au cours du premier Conseil des ministres, présidé le mois de mai 2014 après sa réélection, le Président Bouteflika avait réitéré son "engagement" à mettre en œuvre le programme électoral sur la base duquel il a été réélu, soulignant entre autres l'urgence de préserver les deniers publics de tout gaspillage, de lutter contre la corruption et toute forme d'atteinte à l'économie nationale".

En 2012, et à l'occasion du Conseil des ministres ayant examiné et approuvé un projet d'ordonnance modifiant et complétant la loi n°05-01 du 6 février 2005 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, le président de la République avait instruit les juges à appliquer la loi dans toute sa rigueur dans la lutte contre la corruption et contre toutes les autres formes de crimes et délits financiers.

"Si l'engagement de l'Algérie contre le terrorisme est une réalité, il doit en être de même pour la prévention du blanchiment d'argent, dans le cadre de la lutte contre la corruption et le crime organisé", avait alors affirmé le chef de l'Etat.

En somme, la lutte contre la corruption figure parmi les priorités fixées par le chef de l'Etat d'où l'institution, à la faveur de la révision constitutionnelle, d'un Organe national de prévention et de lutte contre la corruption.

**AZZEDINE MIHOUBI,
DEPUIS ORAN :
Le projet de révision de la Constitution apporte un grand acquis au secteur de la culture**

Le projet de révision de la Constitution a apporté un grand acquis au secteur de la Culture garantissant le droit du citoyen à la culture, a indiqué hier à Oran le ministre Azzedine Mihoubi.

En marge de sa visite d'inspection des travaux du Musée des arts contemporains au centre-ville d'Oran, le ministre de la Culture a souligné que le projet de révision constitutionnelle comporte un article important ne se trouvant que dans les Constitutions des pays démocratiques, stipulant que la culture est un droit garanti pour chaque citoyen et qu'elle n'est pas considérée comme un simple acte récréatif mais un acte obligatoire.

En vertu de cet article, le citoyen a le droit d'exiger une culture d'investissement sérieuse concevant ses besoins en harmonie avec son identité et concrétisant ses ambitions bénéfiques sur le plan social, intellectuel et récréatif, a ajouté M. Mihoubi.

La révision de la Constitution a apporté un élément supplémentaire, relatif à la préservation et à la sauvegarde du patrimoine national matériel et immatériel, a indiqué le ministre.

"La place accordée à la culture dans ce document nous impose d'être à la hauteur de cet article", a-t-il déclaré en substance.

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME
L'Armée nationale populaire neutralise un terroriste à Batna (MDN)**

Un terroriste a été neutralisé vendredi à Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a réussi à récupérer un fusil mitrailleur de type (FMPK) et une quantité de munitions, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Batna (5e Région militaire), a neutralisé, le 15 janvier 2016, un terroriste près de la commune de Ben Fouadha située à 30 km au sud-ouest du chef-lieu de la wilaya", a précisé la même source. L'opération s'est soldée également par "la récupération d'un fusil mitrailleur de type (FMPK), d'une quantité de munitions (160 balles), une paire de jumelles, cinq (5) téléphones portables et d'autres objets", a ajouté le communiqué.

Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamnrasset, d'In Salah et d'In Guezzam, (6e Région militaire) "ont arrêté six (6) contrebandiers et saisi six ((6)) camions, trois (3) véhicules tout-terrain".

La même opération a permis également la saisie "d'une importante quantité de denrées alimentaires s'élevant à 196 tonnes, deux (2) détecteurs de métaux, 800 litres de carburant et des téléphones portables". Un détachement relevant du secteur opérationnel de Tindouf, (3e Région militaire), a pour sa part, "déjoué une tentative de contrebande de 1200 litres de carburant", conclut le communiqué du MDN.

APS

SELON LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

La constitutionnalisation du CSJ est «un acquis important»

La constitutionnalisation du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) constitue "un acquis important", a déclaré hier à Alger le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali.

La constitutionnalisation du CSJ constitue "le message le plus explicite que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika adresse à tous les peuples et Etats qui se vantent de leurs politiques et de leurs programmes destinés aux jeunes", a indiqué le ministre lors des travaux de la 3ème conférence internationale sur "le dialogue de la jeunesse africaine et les défis liés à la paix et à la réconciliation" organisée par le Rassemblement de la jeunesse algérienne (RAJA).

M. Ould Ali a qualifié cette démarche d'«acquis important» qui traduit une vision prospective du rôle vital et actif de la jeunesse dans la préservation des acquis, une jeunesse qui, a-t-il dit, permettra d'at-

tendre l'Algérie du progrès et de la modernité. Ce conseil sera "un espace de dialogue" et "une force de proposition" qui renforcera la participation des jeunes dans différents domaines de développement, a-t-il indiqué, soulignant que les réalisations accomplies en Algérie et dans l'ensemble du continent africain au profit des jeunes confortera la cohésion et la force de cette catégorie de la société.

M. Yahiaoui a souligné l'importance du dialogue entre les jeunes Africains et de la coordination pour faire face aux défis dans le continent, contribuer aux différents domaines de développement en Afrique et ancrer la culture de la paix et de la réconciliation.

Lors de cette rencontre, la jeunesse africaine a rendu hommage au président de la République. M. Abdelaziz Bouteflika a été honoré en guise de reconnaissance et de considération pour ses efforts en faveur de l'Afrique en général et des jeunes du continent en particulier ainsi qu'en faveur de l'instauration de la paix et de la réconciliation.

Hanoune appelle à la révision de certains articles de la loi de finances 2016 dans le cadre de la LFC



La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT) Louisa Hanoune a appelé, hier à Alger, à la révision, dans le cadre de la loi de finances complémentaire (LFC), de certains articles de la loi de finances 2016 qui a suscité un débat houleux.

Mme Hanoune a précisé lors d'un rassemblement populaire que le PT "demande la révision de certains articles de la loi de finances 2016, notamment les articles 71 et 59 dans le cadre de la LFC".

Elle a estimé qu'il s'agit d'une revendication "ouvrière et populaire", qui tend à "protéger l'économie nationale, préserver les acquis nationaux et lutter contre l'oligarchie".

Mme Hanoune a mis en garde contre "les incidences" de l'augmentation du prix de certains carburants, sur le pouvoir d'achat du citoyen, induite par la chute des prix du brut sur le marché mondial.

Concernant la révision de la Constitution, la présidente du PT a critiqué le contenu du communiqué du Conseil des ministres qui, selon elle, a "tranché" la procédure de la révision de la Constitution en soumettant l'avant-projet au parlement, soulignant que sa formation politique se prononcera à ce sujet une fois que le Conseil constitutionnel aura émis son avis.



L'ouverture d'un centre de formation professionnelle pour les besoins de la future unité de montage de véhicules utilitaires de Tamazoura, a été proposé aux autorités de la wilaya d'Ain Temouchent, a-t-on appris hier du directeur de la formation et de l'enseignement professionnels.

L'ancienne brigade de la Garde communale à Tamazoura est suggérée pour créer ce centre qui aura pour mission de dispenser plusieurs spécialités en relation avec l'industrie automobile, a indiqué M. Mostefaoui Kouider.

Il est question, entre autres, de formation en mécanique automobile, en électricité automobile, en tôlerie et en électronique. Des spécialités qui répondront aux besoins de

SAIDA BENHABILÈS, DEPUIS TAMANRASSET : L'Algérie a donné à travers le CRA un exemple de prise en charge des réfugiés

L'Algérie a donné, à travers le Croissant rouge algérien (CRA), un exemple de prise en charge des réfugiés, a indiqué vendredi après-midi à Tamanrasset, la présidente du CRA, Saida Benhabilès.

La démarche de l'Algérie dans ce cadre, qui s'est manifestée à travers les grands efforts déployés par les bénévoles du CRA dans la prise en charge des réfugiés, montre qu'elle a honoré toutes ses responsabilités envers cette frange vulnérable, a indiqué Mme Benhabilès lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile locale. L'opération de rapatriement des ressortissants nigériens n'est pas une «expulsion», a-t-elle tenu à souligner, précisant que cette opération est intervenue à la demande des autorités nigériennes après avoir découvert l'existence de groupes criminels qui les (ressortissants) exploitent dans des actions criminelles diverses, d'où la demande de leur rapatriement.

Mme Benhabilès a ajouté que les autorités algériennes ont pris en charge le rapatriement de ces ressortissants, en leur assurant le transport vers le centre d'accueil de Tamanrasset, accompagnés de médecins, psychologues et bénévoles du CRA. Elle a fait savoir, par ailleurs, que l'appel lancé par le CRA aux différents partenaires sur la nécessité de création de micro-entreprises pour ces ressortissants dans leur pays, afin d'assurer leur fixation



et remédier à la précarité de leur situation, a trouvé un écho favorable après des autorités suisses qui ont consenti une enveloppe de 500.000 francs suisses pour la création de micro-entreprises en faveur de ressortissants nigériens rapatriés. Des enveloppes ont également été décidées, à cet effet, lors de la rencontre de Malte sur la migration en Afrique (novembre 2015) regroupant les chefs de gouvernement et de responsables européens et africains, selon la présidente du CRA. Mme Saida Benhabilès a saisi l'opportunité de cette rencontre avec les représentants de la société civile à Tamanrasset pour insister sur la nécessité d'une prise en charge de cette frange et appeler à faire monter l'esprit d'entraide et de solidarité ainsi qu'à se mobiliser et oeuvrer à la préservation des acquis réalisés par l'Algérie et mettre en échec les tentatives de porter atteinte à sa sécurité et sa stabilité.

De leur côté, des représentants de la société civile ont exprimé leur conscience de l'importance de cette responsabilité et leur détermination à asseoir une coordination efficace avec le CRA pour une bonne prise en charge des réfugiés.

Sur un autre registre, la présidente du Croissant rouge algérien remetttra, samedi matin, au comité de wilaya de Tamanrasset du CRA, une clinique mobile équipée, dont l'opérateur de téléphonie mobile "Ooredoo", qui devra sillonna, selon un programme préétabli, les zones reculées de la wilaya.

SELON LES PARTICIPANTS À UNE JOURNÉE D'ÉTUDE Les amendements du code des procédures pénales préservent les droits des justiciables

Les participants à une journée d'étude sur le code des procédures pénales ont considéré, samedi à Annaba, que les récents amendements apportés à ce code consolideront avec leur mise en œuvre, à compter du 23 janvier, l'autonomie de la justice algérienne et la préservation des droits des justiciables.

Outre l'allègement des procédures judiciaires, ces amendements renforceront la présomption d'innocence et limiteront la durée de la détention préventive, contribuant ainsi à la consolidation des droits de l'homme et de l'état de droit, a estimé le président de l'Union nationale des barreaux algériens, le bâtonnier, Ahmed Saï.

L'importance de ces amendements en matière de renforcement du rôle de l'avocat et de préservation des droits de l'accusé a été également soulignée lors de la rencontre, organisée à la maison de la culture Mohamed Boudiaf en présence d'avocats membres du barreau d'Annaba, des présidents de Cours de la région et autres partenaires.

Les interventions au cours de la rencontre ont également abordé les procédures de comparution immédiate, médiation juridique, l'ordonnance pénale ainsi que l'article 6 bis relatifs aux pouvoirs judiciaires de gestionnaires d'entreprises économiques.



AIN TEMOUCHENT

Un centre de formation pour les besoins de la nouvelle unité de montage de véhicules utilitaires

la future unité de montage de la SARL algéro-turque "Emin Auto", au niveau de la zone industrielle de Tamazoura, a-t-il souligné. Les stagiaires, qui seront formés sur place, constitueront une main-d'œuvre adéquate pour cette unité, laquelle aura besoin, à ces débuts, de 270 ouvriers, selon le chef du projet.

Cette proposition d'un CFPA est à l'étude au niveau de la wilaya, a-t-on fait savoir, rappelant que la wilaya d'Ain Temouchent avait proposé, en 2014 à la commission d'arbitrage du ministère des Finances, la réalisation d'un centre de formation professionnelle à Tamazoura, commune frontalière avec la wilaya d'Oran, pour les besoins en main-d'œuvre spécialisée de l'usine "Renault Algérie" de Oued Tlelat.

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels attend toujours la réponse du ministère des Finances, a affirmé M. Mostefaoui Kouider.

Le protocole d'accord entre la SARL "Emin Auto" et le partenaire chinois "JAC" pour la réalisation d'une unité de montage de véhicules utilitaires au niveau de la nouvelle zone industrielle de Tamazoura a été signé, le 7 janvier dernier à Alger.

Cette unité, qui sera implantée sur une superficie de 34 hectares, sera réalisée dans un délai de quinze mois pour un investissement de 8,243 milliards de dinars dont 5,4 milliards DA pour l'unité de montage.

Elle générera 270 postes d'emploi à son début d'activité, pour passer à 450 postes durant sa cinquième année de production.

Au début, cette chaîne de montage produira 10.000 véhicules utilitaires/an, soit huit pour cent (8 %) de sa capacité globale, qui passera à 70 % durant la 10ème année, soit 100.000 véhicules/an.

APS

DOUANES / CONTREBANDE

Saisies de deux milliards DA de marchandises en 2015

Les services des Douanes ont saisi des marchandises destinées à la contrebande d'une valeur globale de 2,44 milliards DA contre 1,8 milliard DA en 2014, en hausse de 26,2%, a appris l'APS auprès d'un haut responsable de la Direction générale des douanes.



Sur l'ensemble des saisies effectuées en 2015, les stupéfiants et psychotropes (drogues) viennent en tête avec un montant de 1,08 milliard DA, soit 45% de la totalité des saisies, et impliquant 110 contrevenants.

Les quantités saisies de drogues, à l'issue de 96 opérations, sont composées de 19,6 tonnes de kif traité, de 31.944 comprimés psychotropes et de 175 grammes de cocaïne.

Ce bilan global des saisies opérées durant l'année 2015 porte uniquement sur les saisies de marchandises par les Douanes dans le cadre de la lutte contre la contrebande au niveau des barrages ou des zones de frontières (appelées saisies d'infractions de contrebande), tandis que les "saisies d'infractions de bureau", qui sont enregistrées dans les bureaux des Douanes lors du contrôle douanier au niveau des ports et aéroports, elles ne sont pas incluses dans ce bilan.

Les wilayas qui ont enregistré les plus importantes saisies de drogues sont Tlemcen avec 834,01 millions DA (53 saisies), Ouargla pour 206,04 millions DA (3), Oran pour 60,01 millions DA (3), Béchar avec 3,01 millions DA (5 affaires) et Laghouat avec 2,7 millions DA (2).

Les saisies de véhicules, impliquant 263 personnes, sont arrivées en deuxième position pour un montant de 486,1 millions DA, concernant 421 véhicules touristiques et utilitaires, 126 camions, 10 tracteurs routiers, 80 motocycles, motos et vélos, 3 engins

et 1 bus, auxquels s'ajoutent un (1) bateau et 151 baudets utilisés pour le transport de marchandises destinées à la contrebande.

Ces chiffres concernent aussi bien les véhicules saisis comme moyens de transport des marchandises destinées à la contrebande que ceux destinés eux-mêmes à la contrebande.

Pour les véhicules saisis, c'est également la wilaya de Tlemcen qui est à la tête du peloton avec une valeur de 157,04 millions DA, suivie de Tébessa (55,8 millions DA) et de Tamanrasset (52,9 millions DA).

Concernant les monnaies en devises étrangères saisies en 2015, leur montant s'est établi à un équivalent de 52,3 millions DA, soit 964,810 euros, 2.000 dollars, 240 livre sterling et 3.800 dinars tunisiens. Près de 80% de ce montant global ont été interceptés près de la bande frontalière de Tébessa (41,5 millions DA). Les métaux ferreux et non ferreux ont fait l'objet de saisies par les services douaniers pour une valeur de 38,03 millions DA, dont essentiellement des câbles téléphoniques, des déchets de cuivre et d'aluminium, de l'or, des barreaux et des lingots de plomb.

Carburants : l'un des produits les plus prisés de la contrebande

Par ailleurs, le carburant reste l'un des produits les plus touchés par le phénomène du commerce illicite aux frontières algériennes.

Sur l'année 2015, les services doua-

niers ont récupéré près de 565.900 litres, à travers 520 opérations de saisies, pour un montant total de 8,1 millions DA à travers les trois bandes frontalier : Est, Ouest et Sud.

L'ampleur de ce phénomène s'explique par la cheré des prix de ce produit dans les pays limitrophes qui profitent énormément du prix algérien subventionné, explique-t-on.

Selon des estimations faites par les Douanes, le prix officiel d'un litre de gasoil est estimé pour l'équivalent de 132,45 DA au Maroc (selon le taux de change parallèle) et entre 86,4 DA et 100,8 DA (normal et super) en Tunisie, contre seulement 18,76 DA en Algérie (prix de 2015).

Pour l'essence, le prix officiel est l'équivalent de 158,08 DA/litre au Maroc et de 84,09 DA/litre en Tunisie, contre 28,45 DA pour le normal et de 31,42 DA pour le super en Algérie (prix de 2015). Selon la DGD, malgré les hausses introduites dès janvier 2016, en vertu de la Loi de finances, "le prix du carburant en Algérie reste des plus bas au monde".

Par ailleurs, les services douaniers ont saisi des biens vestimentaires (36,3 millions DA), des produits alimentaires (26,4 millions DA), des produits pyrotechniques (19,2 million DA), des téléphones portables et détecteurs de métaux aurifères (18,7 millions DA), tabac et cigarettes (15,7 millions DA), pièces détachées (15,13 millions DA) et boissons alcoolisées (12,5 millions DA).

MASCARA

Réception courant du premier semestre 2016 de six structures sanitaires

Six grandes structures sanitaires seront réceptionnées dans la wilaya de Mascara courant du premier semestre de l'année en cours, a-t-on appris hier du directeur de la santé et de la population.

Il est prévu, dans ce cadre, la réception d'un hôpital orthopédique à Bouhanifia d'une capacité d'accueil de 120 lits. Le taux d'avancement de ses travaux de réalisation a atteint 70 %, a indiqué la même source, ajoutant qu'un montant de 500 millions DA a été alloué à l'équipement de cet établissement qui ouvrira ses

portes à la fin du premier semestre en cours.

Il est attendu également la livraison de trois services de transfusion sanguine à Mascara, Tighennif et Sig. Les travaux de réalisation de cette structure à Sig ont été achevés, en attendant son équipement pour entrer en service, alors que ceux à Tighennif et Mascara ont atteint un taux de 70 %, a-t-on signalé.

La direction de la santé et de la population de la wilaya de Mascara s'attend, par ailleurs, à recevoir un nouveau ser-

vice des urgences médico-chirurgicales à Sig pour un investissement de 475 millions DA. Les travaux de cette structure ont atteint un taux d'avancement de 70 %.

Ce service, en cours de réalisation à proximité de l'hôpital de Sig, dispose de cinq salles de consultation et de traitement, d'un bloc opératoire et autres commodités. En outre, le secteur de la santé sera doté d'un autre service des UMC à Mascara pour un coût de 160 millions DA, dont les travaux ont enregistré un taux d'avancement de 30 %. Ce service

remplacera l'ancien de l'hôpital "Meslem Tayeb" construit en préfabriqué.

Le nouveau service comprend cinq salles de consultation médicale d'urgence, un bloc d'opérations chirurgicales de cinq salles, un laboratoire, une unité de radiologie, une autre de scanner, 20 salles totalisant 40 lits et un bloc administratif, entre autres. Le secteur de la santé de la wilaya a réceptionné dernièrement un nouveau service Mère-enfant à Mascara doté d'une capacité de 60 lits et un autre hôpital de 60 lits à Oued El Abtal.

FORMATION PAR APPRENTISSAGE EN ENTREPRISES : 300.000 postes vacants

Quelque 300.000 postes sont actuellement vacants et en attente d'être pourvus, dans le cadre de la formation par apprentissage en entreprises, a révélé hier à Alger, le consultant et universitaire Ali Belkhiri, appelant celles-ci à investir dans ce type de formation des jeunes.

Intervenant en qualité de Commissaire du 3ème Salon national de la Formation continue, de la Formation par apprentissage et du recrutement en alternance, M. Belkhiri a indiqué à la presse, que quelque 300.000 postes d'apprentissage sont actuellement vacants et en attente d'être pourvus, sur un total de plus de 500.000 dégagés pour l'exercice 2015-2016 par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Il a convié par conséquent, les entreprises à investir dans la formation des jeunes, dans le cadre de l'apprentissage, d'autant que celle-ci est "entièvement prise en charge par l'Etat".

Il a déploré à ce propos le manque d'information et de communication à ce sujet, si bien que "beaucoup d'entreprises ne savent pas l'intérêt de ce cette formation pouvant pourtant être adaptée à leurs besoins et à leurs méthodes de travail".

Evitant l'intérêt de ce salon, son commissaire a fait savoir qu'il s'articule essentiellement autour de "l'apport" de la formation continue, de la formation par apprentissage ainsi que de la reconversion.

De son côté, le directeur des Etudes au Fonds national de développement de l'apprentissage et de la formation continue (FNAC), Réda Amine Bendali est revenu sur l'évolution de la formation en entreprise, passée d'un stade "très timide", il y a quinze ans, à une "implication de plus en plus" d'entreprises économiques.

Rappelant qu'un plan quinquennal (2015-2019) du fonds a été adopté l'an dernier par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, il a précisé à l'APS, en marge de la conférence, que l'année en cours verra l'entrée en vigueur de nouvelles mesures incitatives en faveur des jeunes formés.

Il s'agit du financement des "outils de base" utilisés par l'apprenti, pour que celui-ci ne "soit plus à la merci de l'entreprise qui va l'en-cadrer", a-t-il expliqué, précisant que les outils en question deviendront un bien personnel de l'intéressé, y compris au-delà du cycle de formation et que la priorité sera accordée, dans un premier temps, à certaines spécialités comme le bâtiment, de l'agriculture, etc.

Il s'agira, en outre, de la mise en place d'un prix "conséquent" du meilleur apprenti, d'autres récompensant le meilleur formateur ainsi que la meilleure entreprise formatrice, pour "booster" ces derniers, a ajouté M. Bendali, citant également le financement par le FNAC de "la reproduction de tous les documents pédagogiques de l'apprentissage (manuels, livres, contrats, etc.).

Par ailleurs, le fonds prévoit, dans un futur proche, "l'enrichissement" des thèmes du contenu dans le programme de formation.

Organisée par l'agence Culture Communication, la 3ème édition de ce salon, qui a pour thème la formation professionnelle par apprentissage et par alternance, s'étale jusqu'au 18 janvier.

La manifestation, qu'abrite le palais de la Culture, est ponctuée de conférences et d'ateliers thématiques, destinés notamment aux demandeurs d'emploi et de formation, chefs d'entreprise, directeurs des ressources humaines (DRH) et aux responsables de formation. Les stands animant le salon présenteront, trois jours durant, leurs offres et propositions de formation continue et de recrutement en alternance et par apprentissage, sachant qu'entre autres participants, figurent des écoles, des instituts et des centres de formation, ainsi que des agences de consulting, des médias spécialisés et diverses entreprises.

APS

Le Gouvernement décide l'éradication du plus grand marché informel de gros des produits alimentaires

Le Gouvernement a décidé l'éradication du marché informel de gros des produits alimentaires de Gué de Constantine (ex-Semmar, Alger) et son transfert vers un autre site plus approprié, a révélé hier à Alger le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb.

Lors d'une rencontre avec des commerçants actuant dans ce marché tenu au siège de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), le ministre a précisé que cette décision répondait aux "revendications légitimes" des commerçants qui exercent leur activité dans des conditions difficiles.

"Notre rencontre vise à examiner le projet de réalisation d'un nouveau marché où toutes les conditions seront réunies pour l'exercice de cette activité", a ajouté le ministre annonçant sa visite, dans quelques jours, à ce marché créé il y a environ une vingtaine d'années et, depuis, s'est élargi anarchiquement.

Le site du nouveau marché sera bientôt défini par les autorités locales pour examiner ensuite les ques-

tions liées au financement et autres.

Quelques 800 commerçants exercent dans ce marché qui offre plus de 20.000 emplois, selon les données de l'UGCAA.

La capacité d'accueil du nouvel espace commercial sera de 1.000 locaux, a fait savoir le ministre précisant qu'il s'agira d'un marché de dimension internationale vu qu'une partie des produits sera destinée à l'exportation.

La plupart des grossistes des fruits et légumes ou de produits alimentaires exercent dans l'informel d'où l'importance de créer un nouvel espace pour une meilleure organisation du secteur aux plans du contrôle, l'approvisionnement et la régulation.

M. Belaïb a rappelé que huit (08) marchés de gros



des fruits et légumes étaient en cours de réalisation dont deux seront réceptionnés cette année. Le SG de l'UGCAA, Salah Souilah a indiqué, pour sa part, que le Premier ministre, Abdellmalek Sellal avait approuvé, lors de leur rencontre la semaine écoulée, le projet rendu depuis des années par l'UGCAA.

La réalisation du nou-

veau marché ne devrait pas excéder un délai de six mois, a-t-il ajouté. Pour ce qui est de la hausse des prix de certains matériaux de construction dont le ciment et le rond à béton, le ministre a évoqué la mise en application des licences d'importation ainsi que l'arrêt technique de trois cimenteries prévoyant une stabilisation prochaine des prix.

Le pétrole sous la barre des 30 dollars le baril en cours d'échanges européens

Les prix du pétrole évoluaient sous le seuil des 30 dollars le baril vendredi en cours d'échanges européens, l'annonce du retour du pétrole iranien renforce les inquiétudes quant à la surabondance d'offre.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait 29,66 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,22 dollar par rapport à la clôture de jeudi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en février perdait 1,60 dollar à 29,60 dollars.

Les cours du Brent et du WTI, qui étaient parvenus à rebondir jeudi sur fond de rééquilibrage technique, ont rapidement retrouvé leurs vieux démons vendredi, plongeant dès l'ouverture des échanges asiatiques avant de s'installer sous les 30 dollars le baril, à leurs plus bas niveaux en 12 ans.



Le pétrole échangé à Londres est même tombé à 29,45 dollars un peu plus bas depuis le 10 février 2004, tandis que son homologue new-yorkais a atteint au même moment 29,39 dollars, un minimum depuis le 25 novembre 2003.

«Le secteur de l'énergie a connu sa pire semaine de repli depuis juin 2011 alors que le retour imminent des barils iraniens et le temps doux aux Etats-Unis ont entraîné une forte baisse du pétrole brut et du gaz naturel», commentait un analyste.

La fébrilité du marché pétrolier s'est accrue ces derniers jours alors que l'entrée en vigueur de l'accord sur le nu-

cléaire iranien, qui doit s'accompagner de la levée des sanctions occidentales pesant sur Téhéran depuis 2012, notamment de celles affectant ses exportations d'or noir, est attendue d'un jour à l'autre.

L'Union européenne a toutefois précisé jeudi qu'elle se donnait deux semaines pour une levée définitive des sanctions économiques et financières contre l'Iran, en prolongeant de 14 jours le gel de certaines sanctions.

«La question reste de savoir avec quelle rapidité l'Iran peut augmenter sa production mais ce qui est certain, c'est que l'excédent de pétrole stocké en Iran cherchera un débouché dès la levée des sanctions», relevait l'analyste.

Selon lui, le retour de l'Iran fera donc peser une pression supplémentaire sur les prix à court terme, surtout étant donné le succès limité qu'a rencontré cette semaine la tentative d'établissement d'un plancher à 30 dollars le baril.

La Chine veut promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables

La Chine est prête à se joindre à l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) dans la promotion de l'utilisation de ces énergies propres, a affirmé hier un responsable du service de l'énergie de Chine.

La Chine "est prête à travailler avec l'IRENA et ses membres en matière d'échanges technologiques et de coopération industrielle, de manière à élargir la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique de la planète", a indiqué Liu Qi,

directeur adjoint de l'Administration nationale de l'énergie de la Chine, lors de la session d'ouverture de la sixième Assemblée annuelle de l'IRENA, tenue samedi à Abou Dhabi.

La Chine est également prête à aider par tous les moyens les pays et régions les moins développées à mieux développer et utiliser les énergies renouvelables", a-t-il déclaré, en présence de ministres et représentants venant de plus de 150 pays et organisations du monde.

Selon Adnan Z. Amin, directeur général de l'IRENA,



atteindre la part de 36% de l'énergie renouvelable dans l'économie mondiale d'ici 2030 devrait augmenter le produit intérieur brut du monde à 1.300 milliards de dollars, soit une hausse de 1,1%.

IRENA, fondée en 2009, regroupe 144 Etats membres, ainsi que l'Union européenne.

Pétrole: la production norvégienne quasi inchangée en décembre, à 1,609 Mbj



La production de pétrole de la Norvège est restée quasiment inchangée en décembre par rapport au mois précédent, à 1.609 million de barils par jour (Mb/j), a indiqué vendredi la Direction norvégienne du pétrole.

En novembre, le pays scandinave avait produit 1.602 Mb/j, un chiffre qui dépasse de 5% les projections officielles. Les ventes de gaz naturel ont augmenté, à environ 11,2 milliards de mètre cube (m³) pour l'ensemble du mois contre 10,6 milliards de m³ en novembre. En 2015, la production norvégienne de pétrole a augmenté pour la deuxième année consécutive, à 1,57 Mb/j, avait annoncé la Direction du pétrole jeudi, mais l'organisme dit s'attend à ce qu'elle se contracte cette année (1,53 Mb/j) et qu'elle continue sur cette pente jusqu'à 2020, quand un léger rebond est attendu.

GAZPROM: Perte nette au troisième trimestre 2015



Le groupe russe de gaz Gazprom a annoncé vendredi être tombé dans le rouge au troisième trimestre 2015, plombé par une hausse de ses coûts et des charges financières en dépit d'une augmentation de ses ventes.

La perte nette subie par le groupe public entre juillet et septembre, de 2 milliards de roubles (26,1 millions de dollars au taux de changes actuel), reste toutefois moins lourde que prévu par les analystes, qui avaient anticipé de grosses charges comptables liées à la chute de la monnaie russe. Le chiffre d'affaires a augmenté de 14% à 1.293 milliards de roubles (16 milliards de dollars), soit un peu plus que prévu. Sur neuf mois, Gazprom a vu son bénéfice net augmenter de 21% à 673 milliards de roubles (8,8 milliards de dollars).

Sur cette période, il a relevé que ses ventes de gaz vers l'Europe, qui garantissent l'essentiel de ses revenus, avaient augmenté de 17% à 1.430 milliards de roubles (18,7 milliards de dollars), grâce à une hausse des volumes et des prix en roubles. Les prix moyens en dollars étaient en revanche en baisse de 29%.

Les exportations vers les pays de l'ex-URSS ont baissé de 4% à 292 milliards de roubles (3,8 milliards de dollars), sapées par une chute de 26% des volumes.

La Russie et l'Ukraine, qui était il y a quelques années l'un de ses principaux marchés, sont engagées dans un conflit gazier qui provoque depuis deux ans de régulières coupures des approvisionnements. Kiev a cessé depuis fin novembre tout achat auprès de Gazprom.

APS

Le délai de souscription de déclaration de l'IFU prorogé jusqu'à fin mars (DGI)

La date butoir de souscription de déclaration de l'Impôt forfaitaire unique (IFU), prévue initialement fin janvier, a été prorogée jusqu'à fin mars 2016, a annoncé jeudi la Direction générale des impôts (DGI).

Les contribuables relevant de l'IFU, sont désormais soumis à l'obligation de déclarer, eux-mêmes, avant le 1er février de l'année (déclaration série G12), le montant du chiffre d'affaires dont ils sont susceptibles de réaliser au cours de l'exercice, a indiqué la DGI dans un communiqué.

"Toutefois, et à titre exceptionnel, le délai de la souscription a été prorogé jusqu'au 31 mars 2016", a-t-elle précisé, soulignant que cette mesure vise à simplifier la souscription de la déclaration de cet impôt.

A cet effet, les contribuables sont tenus de liquider et de payer le montant de l'impôt dû part quart (1/4) selon les délais prévus par la législation fiscale, à savoir le dernier jour de chaque trimestre, note la même document.

Par ailleurs, une déclaration complémentaire doit être déposée entre le 15 et 30 janvier de l'année suivante au cas où le chiffre d'affaires de la déclaration initiale est



dépassé, est-il souligné.

Néanmoins, le DGI signale qu'en raison du report de la date de dépôt de la déclaration G12 pour 2016, le paiement de l'IFU dû au titre de la première tranche est reporté du 1 au 15 avril 2016 sans application de pénalités.

Les contribuables relevant de l'IFU ont la possibilité d'opter pour le paiement annuel de l'impôt au plus tard le 30

septembre de l'année en cours de laquelle le chiffre d'affaires est réalisé, note la DGI.

Pour ce qui est des nouveaux contribuables, la DGI rappelle qu'ils sont tenus de payer l'impôt dès le trimestre du début de leurs activités.

A rappeler que les taux de l'IFU sont fixés à 5% pour les activités d'achat-revente et de production de biens et de

12% pour les autres activités.

Toutefois, le montant de l'IFU ne peut en aucun cas être inférieur au minimum d'imposition fixe à 10.000 DA.

Ce minimum est ramené à 5.000 DA pour les contribuables éligibles aux dispositifs d'aide à l'emploi (ANSEJ-AN-GEM-CNAC).

La DGI a, en outre, annoncé que dans le cadre de l'amélioration de ses relations avec les opérateurs économiques, une rencontre sous la présidence du ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a été organisée jeudi avec les représentants de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA).

La rencontre a pour objet la vulgarisation de nouvelles mesures de l'IFU, telles que prévues par les dispositions de la loi de finances 2015 et la loi de finances complémentaire de 2015, qui ont connu une simplification et un allègement significatifs des procédures.

ITALIE:

La Banque centrale table sur une croissance de 1,5% en 2016 et 2017

La Banque centrale d'Italie a indiqué vendredi tabler sur une croissance de 1,5% du Produit intérieur brut (PIB) en 2016 et 2017, après une hausse de 0,8% en 2015, conforme à d'autres estimations, notamment celles du gouvernement.

«La reprise se poursuit graduellement. La croissance des exportations se substitue progressivement celle de la demande intérieure», note la Banque d'Italie dans un bulletin économique.

Selon elle, le secteur de la construction, qui a beaucoup souffert lors des trois années de récession qu'a connues l'Italie, montre notamment des signaux encourageants.

Les années 2014 et 2013 s'étaient achevées respectivement sur un recul de 0,4% et 1,9% du PIB.

Concernant la reprise, la Banque centrale italienne souligne néanmoins que «les risques restent significatifs», en raison du «contexte international», en

particulier la possibilité d'un ralentissement des économies émergentes qui pourrait se révéler plus prononcé et plus durable que ce que prévoyaient jusqu'ici les hypothèses de travail.

L'évolution de l'économie chinoise génère notamment de fortes inquiétudes.

Le chômage, à 11,3% en novembre, le plus bas depuis trois ans, devrait passer sous la barre des 11% d'ici à 2017, selon la Banque centrale.

L'occupation durant les deux prochaines années devrait progresser de 0,9% annuellement, profitant «de meilleures perspectives concernant la demande» et «des mesures de réduction du coût du travail introduites par le gouvernement».

L'inflation, qui selon les chiffres de l'Istat publiés vendredi s'est établie à 0,1% en 2015, son plus bas niveau depuis 1959, devrait atteindre 0,3% en 2016 et 1,2% l'année suivante, d'après la Banque



d'Italie. Du côté des investissements, «caractérisés jusqu'à présent par une dynamique modeste», elle estime qu'ils «pourraient bénéficier de l'évolution de la demande, de conditions de financement plus favorables et des effets des mesures d'encouragement introduites par la loi budgétaire».

Elle souligne ainsi que les prêts aux entreprises ont augmenté pour la première fois depuis quatre ans, grâce notamment à des taux plus favorables.

RUSSIE:

Le rouble et la Bourse de Moscou plongent à cause des prix du pétrole

Le rouble et la Bourse de Moscou plongeaient vendredi dans le sillage des prix du pétrole, dont la chute assombrit les perspectives économiques de la Russie et pose des «risques sérieux» pour le budget selon le Premier ministre, Dimitri Medvedev.

Après une séance noire déjà lundi, l'indice boursier RTS (libellé en dollars) de la Bourse de Moscou cédait 4,53%. L'indice Micex (en roubles) perdait 3,25%.

L'euro a atteint 84,71 roubles et le dollar 77,73 roubles, leur plus hauts niveaux depuis décembre 2014, soit au moment de l'entrée de la Russie dans une crise monétaire transformée depuis en récession.

«Les mouvements spectaculaires des cours du pétrole tels que nous le voyons

ces dernières semaines, et surtout ces derniers jours, créent de très sérieux risques pour l'exécution du budget», a averti M. Medvedev, cité par les agences russes lors d'un conseil des ministres.

Le pétrole représente avec le gaz plus de la moitié des revenus budgétaires du pays.

Or le budget 2016 et les prévisions économiques du gouvernement ont été bâties sur un baril d'or noir à 50 dollars, alors que le Brent plongeait à Londres vendredi sous 30 dollars, entraînant les marchés russes dans sa chute.

La dégringolade des cours du pétrole de ces dernières semaines a changé la donne pour l'économie russe, au moment où apparaissaient des signes de stabilisation à la fin d'une année de pro-fonde récession.

Le gouvernement a déjà annoncé cette semaine préparer des coupes supplémentaires dans ses dépenses.

Dmitri Medvedev a répété vendredi devant ses ministres qu'il attendait d'eux des «propositions en vue de diminuer les dépenses et réduire les effectifs de l'administration du gouvernement».

L'objectif, a-t-il précisé, est de «diminuer les dépenses non efficaces pour pouvoir remplir les obligations sociales et financer les dépenses protégées (notamment la Défense) même dans une situation aussi difficile». En revanche, il a promis que le soutien au secteur automobile serait «augmenté».

Les constructeurs ont fait état jeudi d'une chute de 36% des ventes de voitures neuves l'an dernier et indiqué prévoir un recul de près de 5% cette année.

L'euro progresse face au dollar en cours d'échanges européens

L'euro progressait vendredi face à un dollar souffrant d'un regain d'inquiétude sur les perspectives de la politique monétaire aux Etats-Unis du fait de nouvelles données décevantes en Chine et de la poursuite de la chute des cours du pétrole.

L'euro valait 1,0905 dollar contre 1,0865 dollar jeudi soir. La monnaie unique européenne se repliait face à la monnaie nippone à 127,99 yens contre 128,27 yens la veille.

Le dollar aussi reculait face à la devise japonaise à 117,37 yens contre 118,06 yens jeudi.

«La semaine a de nouveau été marquée par une forte volatilité sur les marchés, ce qui tient les investisseurs sur les nerfs et les rend inquiets des surprises que pourraient apporter les semaines à venir», commentait un analyste.

Les cambistes peinaient ainsi à accrocher un cap, le couple euro-dollar restant cantonné cette semaine dans une fourchette étroite, entre 1,0800 et 1,1000 dollar pour un euro.

Vendredi, la prudence des cambistes était renforcée par la publication de données décevantes en Chine: les prêts accordés par les banques chinoises ont nettement fondu en décembre, les établissements étant réticents à prendre des risques.

Ces données ravivaient les inquiétudes des cambistes sur la vigueur de la croissance chinoise, dont les signes de ralentissement font craindre que la reprise économique mondiale, dont la Chine est le moteur, soit mise à mal alors qu'elle reste déjà fragile.

Le billet vert, qui a ces dernières années souvent été vu comme un actif refuge en période de turbulence du fait de la solidité de l'économie américaine, souffrait des craintes de voir le ralentissement chinois pousser la Réserve fédérale américaine (Fed) à freiner la poursuite du mouvement de hausse de ses taux d'intérêts initié en décembre.

La livre britannique baissait face à l'euro à 76,01 pence pour un euro, comme face au billet vert à 1,4346 dollar pour une livre.

La devise suisse reculait face à l'euro à 1,0946 franc pour un euro, mais montait face au dollar à 1,0037 franc pour un dollar.

La devise chinoise valait 6,5845 yuans pour un dollar contre 6,5900 yuans à la clôture des échanges jeudi.

L'once d'or valait 1.082,01 dollars contre 1.088,40 dollars jeudi soir.

NORVÈGE:

Forte baisse de l'excédent commercial en 2015

L'excédent commercial de la Norvège a baissé de 32,8% en 2015, affecté par la baisse du prix des hydrocarbures dont le pays est un gros exportateur, a annoncé vendredi l'institut statistique national SSB.

L'excédent ressort à 233,7 milliards de couronnes (24,3 milliards d'euros) suite à une baisse de 6,7% des exportations et à une hausse de 9,3% des importations, ces tendances ayant été accentuées par l'affaiblissement de la devise norvégienne.

Les ventes de pétrole ont chuté de 29,3% en valeur sous l'effet du recul du cours du baril, qu'une augmentation de 1,9% des volumes n'a pas suffi à compenser.

Les exportations de gaz naturel, en hausse de 1,9%, ont dépassé l'an dernier celles d'or noir, a relevé SSB. Sur le seul mois de décembre, l'excédent commercial a chuté de 38,1% sur un an toujours à cause de la déprime dans le secteur pétrolier.

APS

INTEMPIERIES

PREMIÈRES NEIGES À SÉTIF : DE BON AUGURE POUR L'AGRICULTURE

Le spectre de la sécheresse écarté ?

Azzedine Tiouri

Comme il fallait s'y attendre, la brusque baisse de température enregistrée depuis ces derniers jours sur les Hauts plateaux s'est accompagnée depuis la nuit de vendredi à samedi par des chutes de neige sur l'ensemble de la région de la wilaya de Sétif. En un laps de temps très court, la ville s'est couverte d'un manteau blanc donnant à la cité d'Ain El Fouara un joli décor que les citoyens ont découvert au réveil le matin.

Dès les premières heures de la matinée, les équipes et les engins de déneigement de la Direction des travaux publics et de l'APC de Sétif sont entrés en action et se sont mobilisés pour dégager les routes communales, de wilaya, et nationales ainsi que le tronçon de l'autoroute, notamment les axes principaux qui ont été fortement perturbés par le verglas et la neige dans certains cols où elle a atteint plusieurs cm d'épaisseur, notamment sur les hauts reliefs durant la saison hivernale, tels que Megres, Tachouda, Takouka.

Dès les premières chutes de neige, un important dispositif d'intervention pour parer à toutes éventualités a été mis en place. Beaucoup de dérapages et de légers incidents ont été enregistrés ici et là qui



n'ont fait heureusement aucune victime. Chaque saison, les intempéries affectent beaucoup plus le nord de la wilaya, une région montagneuse qui est la plus touchée dans certains endroits la neige tombe en abondance, le cas de Guenzer, Bouandas, Béni Ourtilane, Ait Naoual M'Zada et Babors.

Pour les agriculteurs, la neige, don du ciel, est annonciatrice, d'une excellente saison agricole, notamment qu'elle arrive après la campagne des labours semaines. Elle est aussi un bienfaiteur pour les réserves en eau pour les barrages et les nappes souterraines, cependant, elle cause aussi des désagréments aux usagers

de la route. Après toute une période sans pluie où l'on a pensé au pire et pour l'agriculture et pour l'alimentation en eau potable, ces chutes de neige bienfaisantes vont peut-être écarter le spectre de la sécheresse tant redoutée par tout le monde.

Les SDF n'ont pas été oubliés en cette période hivernale où ils ont été secourus chaque soir, depuis l'avènement de la période hivernale, par les services de la Direction de l'action sociale et de solidarité de Sétif, en collaboration avec la Protection civile et les services de la santé pour les mettre à l'abri dans des centres spécialisés.

SALAH BEY (SÉTIF)

Saisie de 106,37 quintaux de tabac non traité en une année

Poursuivant leur lutte contre le commerce illicite des produits tabagiques, les éléments de la Sécurité de daïra de Saleh Bey, située à une quarantaine de km au sud du chef-lieu de wilaya Sétif, sont parvenus en fin de semaine dernière à saisir plus de 30,57 quintaux de balles de tabac à chiquer non traité (chemma).

Cette quantité a été interceptée dans un camion lors d'un contrôle routier inopiné effectué par les policiers de la Sureté de daïra de Saleh Bey au niveau d'un carrefour reliant cette agglomération. Lors de cette opération un individu a été arrêté et une enquête a été ouverte pour connaître l'origine



de cette quantité de tabac à chiquer.

Le mis en cause a fait l'objet d'une procédure judiciaire

pour détention et transport de produits tabagiques sans autorisation à des fins commerciales et son dossier transmis

au parquet d'Ain Oulmène.

La cellule de communication de la Sureté de wilaya de Sétif nous signale que les services de la Sureté de daïra de Saleh Bey ont procédé, tout au long de l'année écoulée de 2015, à la saisie d'une quantité de 106,37 quintaux de tabac non traité, de 42,327 de paquets de tabac à chiquer (chemma) contrefaçons, de 16,250 cartouches de cigarettes, ainsi que plus de 50,400 de papiers à cigarette. Ces contrôles qui font partie de l'action quotidienne de la police vont dans le sens pour protéger le consommateur de tous les produits nuisibles à sa santé.

A.T.



Les premières chutes de neige qui se sont abattues ces dernières heures sur la wilaya de Bordj Bou Arréridj ont bloqué de nombreux axes routiers et fortement perturbé la

circulation automobile dans les régions montagneuses.

Ces premières neiges qui affectent la région depuis la soirée du vendredi, donnant souvent lieu à d'impressionnantes

BORDJ BOU ARRÉRIDJ La neige revient enfin

amoncellements de poudreuse rend difficile l'intervention des équipements de déneigement déployés dès le début des intempéries. En dépit de ces difficultés, les principaux axes routiers ont pu être rouverts à la circulation, même si celle-ci reste « extrêmement difficile » et requiert la plus grande prudence dans la région nord de la wilaya. Des tronçons des routes

nationales 76 et 60 A restent coupés en plusieurs endroits, ainsi que les chemins de wilaya 43, 42 et 41 qui desservent plusieurs localités des régions montagneuses de cette wilaya, à l'instar de Djaâafra, Teffreg, El Maien, Zemmoura, Ghailassa, Taguelait, Haraza et Bendaoud, toujours difficiles d'accès, selon notre source.

M.B.

JIJEL Ouverture de 67 classes pour 2.044 apprenants

Soixante-sept (67) salles de cours ont été ouvertes à Jijel par la direction de wilaya des Affaires religieuses et des Wakfs dans le cadre du programme d'alphabétisation, a-t-on appris, hier, des responsables de ce secteur.

Ces salles de cours (faoudjs) permettront à quelque 2.044 apprenants de bénéficier des cours d'alphabétisation de niveaux 1 et 2, a indiqué Messaoud Bouledjoudja, directeur des Affaires religieuses et des Wakfs, déclarant que cette opération est initiée en collaboration avec l'Office local d'alphabétisation et d'enseignement des adultes.

Les programmes qui seront dispensés portent notamment sur l'initiation à l'écriture, la lecture et l'apprentissage du Saint Coran au profit des inscrits (hommes et femmes) dans la perspective de bénéficier d'autres avantages offerts par leur cursus, a ajouté ce responsable.

OUM EL BOUAGHI Faible affluence sur l'assurance agricole

Une faible affluence sur l'assurance des productions agricoles a été enregistrée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, au titre de la campagne agricole 2015, a indiqué samedi à l'APS le directeur régional de la Caisse de mutualité agricole, Mohamed Sahraoui.

Le nombre d'agriculteurs concernés par cette opération n'a pas dépassé cette année 283 personnes, a précisé le même responsable, soulignant que 349 fellahs ont été recensés durant la même période de l'année 2014.

Le "manque de conscience" chez les agriculteurs, une nombre de 22.000 personnes recensées par la Chambre de l'agriculture de la wilaya est le facteur essentiel de cette baisse, a-t-il souligné.

Deux (2) producteurs de pomme de terre, 1 de tomate, 2 spécialisés en arboriculture et 58 concernés par les moyens d'irrigation ont assuré leur production contre tous risques confondus dont les incendies et la grêle, selon le même responsable, qui a ajouté que l'assurance des équipements agricoles a touché 1.294 fellahs.

Des journées "portes ouvertes" et une caravane de sensibilisation sur l'importance de cette opération ont été organisées en octobre dernier en faveur des éleveurs, a-t-il fait savoir, notant que 38 éleveurs bovins et 35 agriculteurs sont concernés cette année par cette action.

Des campagnes similaires doivent être intensifiées à travers l'ensemble des communes de la wilaya afin de toucher le maximum d'agriculteurs, a-t-on signalé de même source.

APS

BLIDA :

La prolifération des chiens errants à travers divers quartiers et cités de la wilaya de Blida constitue un véritable danger pour la vie et la sécurité des citoyens, au vu du nombre de ces bêtes "sauvages" qui y prolifèrent.

Les chiens errants, un véritable danger pour les citoyens

Les efforts menés, jusque-là, par les autorités locales et les services concernés pour les éradiquer n'ont pas permis de mettre un terme à ce danger permanent, faisant craindre aux citoyens de sortir pour vaquer à leurs occupations, notamment durant la nuit ou tôt le matin.

En effet, les résidents de ces quartiers n'ont eu de cesse de se plaindre de cet état de fait, d'autant plus qu'une majorité de ces chiens sont porteurs de virus ou de maladies graves constituant un risque pour la sécurité des citoyens.

Selon des citoyens rencontrés par l'APS, la présence, au niveau de ces cités, de dépotoirs anarchiques d'ordures a énormément contribué à la prolifération, ces derniers jours, des chiens errants, qui y trouvent "à manger et à boire".

Ajoutons à cela la dégradation de leur environnement, marquée par la multitude de sacs d'ordures événtrés par ces animaux. Une situation jugée "intolérable" est constatée notamment dans les communes de Blida, Ouled Aich, Beni Mered, Chifa et Larbaâ, dont les habitants interpellent instamment les autorités concernées pour une intervention efficace contre ce "fléau".

Cités Aboudi et Ben Boulaid, l'"eldorado" des chiens errants

Les cités populaires Aboudi et Ben Boulaid, de la commune de Blida, constituent l'exemple type de ce phénomène des chiens errants dans la wilaya, étant devenues ces derniers temps, de véritables "Eldorados" pour ces animaux.

Les riverains vivent la peur au ventre de sortir la nuit, alors que certains assurent qu'ils "passent des nuits blanches" à cause de l'aboiement incessant de ces chiens, constituant, également, une menace pour les fidèles qui sortent pour accomplir leur prière de l'aube (El Fidjri).

Pis encore, des parents vivent dans la terreur de voir leurs enfants, qui sortent pour jouer, se faire attaquer par ces chiens.

Un phénomène, également, constaté au niveau des cités populaires d'Ouled Aich, à l'exemple de Youcef Ben Khedda, et Emir Abdelkader, ainsi que dans les cités Diar El Bahri de Beni Mered, et Sidi Yahia à Chifa où les chiens vont jusqu'à s'introduire dans les immeubles, susci-



tant désagrément et peur chez les habitants, dont les enfants notamment, en l'absence des services concernés par leur éradication.

Les chantiers de constructions ouverts ça et là sont l'autre lieu de préédiction des chiens errants, selon des citoyens, qui déplorent aussi leur présence "fort désagréable" sur les places publiques et des jets d'eau de la ville de Ouled Aich où le visiteur peut les apercevoir le matin, particulièrement au niveau de l'espace vert faisant face au siège de daïra, constituant ainsi une "véritable plaie" pour l'environnement local.

Une dizaine de foyers de rage recensés en 2015

Les services vétérinaires de la Direction des services agricoles de Blida ont recensé une dizaine de foyers de rage à travers la wilaya, au cours de la campagne de vaccination anti-rage de l'année 2015, contre 16 foyers enregistrés l'année

d'avant (2014), a-t-on appris auprès de cette structure.

Les vétérinaires de la wilaya n'ont pas manqué de mettre en garde les citoyens contre le danger des maladies que peuvent véhiculer, ces animaux errants, dont la leishmaniose et d'autres maladies transmissibles, à l'instar de la rage qui peut provoquer la mort. Contactés par l'APS, des responsables du service d'hygiène de la commune de Blida ont assuré que cette mission relevait, depuis l'année dernière, du Centre d'enfouissement technique des ordures (CET), chargé désormais, selon eux, de l'éradication des animaux errants. Une unité d'éradication des chiens errants a été créée au niveau du CET de Beni Mered, travaillant en coordination avec les communes désirant éradiquer ces animaux. Elle dispose de deux (2) véhicules adaptés et d'une équipe spécialisée dans ce genre d'opérations.

Cette unité, créée l'année dernière, a

déjà réalisé de nombreuses opérations d'éradication de ces animaux dans les communes de Blida (140 chiens errants abattus), Mouzaïa (67), Ouled Aich (100) et Chréa (125), a indiqué le directeur de ce Centre, Kara Smail, signalant le lancement, la semaine écoulée, d'une opération similaire à Bouguera.

Selon le chargé de la gestion de cette unité, Hamza Guendouz, ces opérations, adoptant généralement la méthode de pose de poison, sont réalisées sur la base de conventions signées entre le CET de Beni Mered et les communes concernées.

"Il est impératif, pour que l'éradication des animaux errants soit effective dans le grand Blida (englobant quatre (4) communes), que l'opération soit réalisée en simultanée, afin d'empêcher la fuite des chiens vers une commune voisine", a-t-il insisté, citant en exemple l'opération réalisée en avril 2015 à Ouled Aich, et en mai de chaque année à Blida.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 12 morts et 60 blessés en 24h

Douze personnes ont été tuées et 60 autres blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 24 heures à l'échelle nationale, a indiqué hier la direction générale de la Protection civile.

"Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant la période du 15 au 16 janvier 2016, dont les dix-huit les plus mortels ayant causé la mort de 12 personnes et des blessures à 60 autres", a précisé la même source dans un communiqué.

Le bilan le "plus



lourd" a été enregistré dans la wilaya de Mascara où trois (3) personnes ont été tuées et six (6) autres blessées dans trois (3) accidents de la

route, a expliqué le communiqué.

Durant la même période, les unités de la Protection civile ont enregistré 4560 interven-

tions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation et domestiques, des évacuations sanitaires et des extinctions d'incendies.

Concernant les interventions liées aux chutes de pluies, enregistrées durant les deux derniers jours, les éléments de la Protection civile sont intervenus suite à l'effondrement du plafond d'une ferme dans la commune de Bourouba dans la wilaya d'Alger", a indiqué le communiqué, précisant qu'"aucune victime n'est à déplorer".

MONOXYDE DE CARBONE: Mort de quatre personnes asphyxiées à Oran et Oum El Bouaghi

Quatre (4) personnes sont mortes asphyxiées en inhalant le monoxyde de carbone, émanant de chauffages et de chauffe-bains, à Oran et Oum El Bouaghi, durant les dernières 24 heures, a indiqué samedi la direction générale de la Protection civile.

Entre le 15 au 16 janvier en cours, trois (3) personnes ont été tuées par inhalation de monoxyde de carbone à la cité "Grande Terre", située dans la commune d'Oran, a précisé la même source dans un bilan. La quatrième victime est morte, quant à elle, à la cité 17 Juin, dans la commune de "Bir Chouhada", dans la wilaya d'Oum El Bouaghi.

Parmi ailleurs, l'intervention des secours de la Protection civile a permis de prodiguer des soins de première urgence à dix (10) autres personnes asphyxiées par monoxyde de carbone, suite à l'utilisation d'appareils de chauffage, dans la wilaya d'Alger, a ajouté le communiqué.

APS

Agriculture

OUARGLA : Adoption de nouvelles méthodes modernes dans l'élevage, en vue de l'exportation

Le président de la Fédération nationale des éleveurs algériens (FNEA) a insisté, hier à Ouargla, sur la nécessaire adoption de nouvelles méthodes modernes dans l'élevage, toutes races confondues, qui permettra l'exportation. Intervenant lors d'une rencontre régionale sur les activités pastorales, tenue à l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de Ouargla, M. Djilali Azaoui a indiqué que la stratégie et les efforts de la FNEA ne sont pas axés uniquement sur l'approvisionnement du marché national en viandes, mais œuvrent en perspective sur l'amélioration des produits animaux à exporter.

L'Algérie a une richesse ovine de près de 25 millions de têtes nécessitant des activités d'investissement et de développement de cette activité, notamment à travers les régions steppiques, semi-arides et sahariennes, a soutenu le président de la FNEA, ajoutant que "la réalisation de cet objectif requiert l'implication des éleveurs, la prise en charge de leurs préoccupations".

M. Azaoui a, à ce titre, mis l'accent sur la nécessité d'accorder davantage d'importance à l'élevage camelien et le recours aux expériences des spécialistes pour le développement de ce segment en quête d'intérêt, a indiqué l'intervenant, relevant, dans ce cadre, que l'Algérie renferme un effectif de plus de 4 millions de camélidés concentrés pratiquement dans les régions du grand Sud du pays. Pour le responsable du Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS), Mustapha Amdjekouh, cette rencontre permet aux éleveurs

participants des régions de Tindouf, Adrar, Tamanrasset, Illizi et d'Ouargla, de soulever leurs problèmes et contraintes et avancer des suggestions à mettre en œuvre dans l'optique de développer ce segment et contribuer à la promotion de l'économie nationale, hors hydrocarbures.

Les ateliers mis sur pied avec la participation de pas moins de 70 éleveurs et maquignons-chevillards ont permis d'aborder plusieurs questions inhérentes au manque d'aires de pacage dans les wilayas du grand Sud algérien, notamment celles frontalier, avant de proposer aux pouvoirs publics d'accorder des facilités dans ce domaine avec les pays limitrophes.

L'absence d'un cadre juridique organisant le patrimoine camelien, la rareté des aliments fourragers, l'orge notamment, au niveau des wilayas de Tamanrasset, Tindouf et Adrar, la carence des produits vétérinaires pour les camelidés importés de certains pays du Golfe, sont autant de préoccupations soulevées par les participants à cette rencontre.

Initiée par le HCDS, dont le siège est à Djelfa, en coordination avec la FNEA, cette rencontre, qui vient en application aux instructions du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, fait partie des quatre rencontres similaires retenues dans les wilayas de Djelfa, Ouargla, El-Bayadh et Tébessa, pour examiner les préoccupations des éleveurs et dresser un plan d'action à soumettre à la tutelle, ont indiqué les organisateurs.

MÉDÉA : Des pluies salvatrices rendent l'espoir aux agriculteurs

Des pluies salvatrices se sont abattues ces dernières 24 heures sur la wilaya de Médéa, éloignant le spectre d'une sécheresse qui s'annonçait désastreuse pour la saison agricole, notamment la céréaliculture dont la campagne n'a pas connu de réelle avancée, selon des professionnels de la filière.

L'apport pluviométrique de ces dernières précipitations, même s'il reste faible par rapport à la moyenne enregistrée durant cette période, située aux alentours de 300 à 500 millimètres par an, redonne l'espoir à ces milliers d'exploitants agricoles, qui commençaient à se préparer au pire.

Beaucoup d'entre eux, principalement les céréaliculteurs de la région sud-est, en l'occurrence ceux issus des communes de Ain-Boucif, Tlet-Douairs, Ouled Maaref, ainsi que leurs voisins des localités de Chellalet-El-Adhaoura, Souagui, Djouab, Chellalet-El-Adhaoura ont repris confiance avec l'ar-

rivée de ces pluies et s'affairent déjà à reprendre les opérations de semaines, reportées de plusieurs semaines, faute de pluviométrie, apprend-on auprès de ces derniers.

Ce retour d'espoir est encore plus palpable dans les communes du centre de la wilaya, telles que Médéa, El-Omaria, Ouled Brahim, Beni-Slimane et Sidi-Naâma où l'apparition de la neige a rendu le sourire aux exploitants agricoles qui assistaient désarmés à la mort lente de leurs champs de culture et vergers. Malgré quelques difficultés de circulation enregistré tout le matin de samedi sur des axes de la route nationale N° 64 desservant les localités d'El-Omaria et Baata, ainsi que le chemin de wilaya 68, qui fait la jonction entre Ain-Boucif et Chellalet-El-Adhaoura, en raison de l'accumulation de la neige sur la chaussée, ces premières chutes de la poudreuse ont été bien accueillies par les paysans.

APS

INTEMPIERIES

BÉJAÏA :

64 mm de pluie en moins de 24h et plusieurs infiltrations

Plus de 64 mm de pluie ont été enregistrés à Béjaïa en moins de 24 heures causant des accumulations d'eau multiples sur les voies publiques et surtout un nombre non série d'infiltration d'eau dans les habitations précaires, a indiqué hier la Protection civile.



Paradoxalement, les pluies qui se sont abattues toute la nuit de jeudi à vendredi, sous forme d'averses orageuses, n'ont pas généré de dégâts importants, hormis la chute d'un arbre à Béjaïa qui a eu pour effet de causer des blessures superficielles à un passant, qui a refusé de se faire évacuer à l'hôpital, a-t-on précisé.

En revanche, la quantité de neige tombée durant ce laps de temps, notamment dans les régions situées au-delà de 700 m d'altitude, a perturbé sensiblement le trafic routier sur les axes

secondaires, les chemins communaux et de wilaya en l'occurrence, selon la direction des travaux publics, qui fait état d'"une difficulté particulière" dans les zones limitrophes avec la wilaya de Sétif.

Le cas vaut essentiellement pour le tronçon de route, situé entre Ihabachene (Bejaïa) et Bouandès (Sétif), sur la RN 74, littéralement obstrué par la neige. Et c'est aussi le cas sur le même flanc oriental, du CW 06, Bordj-Mira-Aït Smail-Bouandès, fermé en certains endroits mais pénible

au trafic sur toute sa longueur. Sur le flanc occidental, la situation reste moins compliquée, a-t-on assuré, relevant, tout de même, la difficulté des secours à intervenir sur la RN 12 (Béjaïa-Tizi-Ozou), notamment à hauteur de la localité d'Adekar, à 60 km à l'ouest de Bejaïa, à cause des neiges abondantes et des vents violents (70 km à l'heure) qui l'accablent. Pour autant la voie n'est pas fermée et les engins, dit-on, travaillent d'arrache-pied pour maintenir le trafic routier.

NAÂMA : Vaste campagne de plantation de plus de 3.000 arbisseaux à Belhendjir

Une vaste campagne pour la mise en terre de plus de 3.000 arbisseaux a été lancée hier à Belhendjir, dans la commune de Sfisia dans l'extrême sud-ouest de Naâma, par les unités relevant du secteur opérationnel militaire de l'Armée nationale populaire (ANP) à Naâma.

Initiée au titre de la campagne de reboisement "Plantons ensemble un arbre pour chaque Algérien" par le ministère de la Défense nationale (MDN), cette opération ciblant une superficie de près de trois hectares a été menée par les éléments de l'ANP en coordination avec la Conservation des forêts, de la Gendarmerie nationale, la Protection civile, des couches de la société civile, des étudiants, des habitants de la région, ainsi que des citoyens.

Cette action, initiée par le secteur opérationnel militaire de Naâma, relevant de la 2e Région militaire (2e RM), en collaboration avec l'Organisation nationale pour la protection de l'environnement et les échanges

touristiques, s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens entre la société civile et l'Armée nationale populaire, Armée-nation, a précisé le commandant du secteur opérationnel militaire de Naâma, le colonel Sisaoui Kamel.

Cette opération vise l'ancrage chez la population de l'esprit de protection de l'environnement, la contribution de l'ANP aux efforts consentis pour la lutte contre la désertification, à travers la concrétisation du projet de reboisement "Cité verte, Route verte, Bouclier vert", le renforcement et la réhabilitation du couvert végétal des régions menacées par ce phénomène naturel, et également la protection des barrages et les régions humides, a-t-il ajouté.

La campagne de reboisement, qui s'est déroulée dans de bonnes conditions organisationnelles, a suscité une large satisfaction au milieu des habitants de cette région dans l'extrême sud-ouest de la wilaya de Naâma.

(APS)

AIN TEMOUCHENT: L'abri de pêche de Madagh achevé avant fin 2016

Le projet de réalisation de l'abri de pêche de Madagh (40 km d'Ain Temouchent) sera achevé avant fin 2016, a-t-on appris hier de la Direction des travaux publics de la wilaya.

Le taux d'avancement de ce projet, pour lequel une enveloppe financière de trois milliards de dinars a été allouée, est estimé à 70 %, a-t-on indiqué, rappelant que ce projet peut accueillir une flottille de 100 petits métiers au niveau d'un bassin de 75.000 mètres carrés. Entre autres travaux en cours, ceux relatifs aux quais, réseaux d'assainissement, eau potable.

Inscrit en 2011, ce projet a vu ses travaux lancés le 25 mai 2013 pour

un délai contractuel de 23 mois. Une fois mis en exploitation, il pourra gérer plus de 200 postes de travail directs et autres indirects, a-t-on souligné en mettant l'accent sur son importance socio-économique.

Ce projet contribuera également à l'amélioration des conditions d'accostage pour les pêcheurs. Portant aussi sur la réalisation d'une halle à marais, cette opération vise à assurer, à la population des pêcheurs fréquentant ce site, des conditions d'accostage et de protection de leurs embarcations. L'abri de pêche servira aussi de refuge pour les bateaux en détresse lors des tempêtes, a-t-on encore signalé. Avec la construc-

tion de cet abri de pêche, les pêcheurs pourront également développer les petits métiers, un créneau qui revient en tête des préoccupations des professionnels et des responsables locaux de la pêche.

Cette opération, inscrite dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014 à l'intitulé du secteur des travaux publics, confortera les deux ports de pêche de la wilaya (Beni Saf et Bouzedjar) et accueillera quelque quarante embarcations de pêche, aux côtés des 100 petits métiers. Il contribuera, enfin, au développement du secteur de la pêche dans cette wilaya à grande vocation dans ce domaine.

RENAULT EST SOUPÇONNÉ DE POLLUTION Scandale ou emballage médiatique ?

La poussière soulevée par les déclarations de la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, n'est pas encore totalement retombée, mais l'Etat français, actionnaire du groupe Renault, subit déjà les premières tempêtes, notamment boursières, de ce qui s'assimile à une affaire, plus médiatique que réellement scandaleuse.

Cherbal E-M

Le site du quotidien *libération.fr* rapporte les propos de Ségolène Royal la ministre de l'Écologie, annonçant, au cours d'une conférence de presse organisée jeudi : «Les tests montrent de dépassements de normes, pour le CO₂ et les oxydes d'azote, sur des modèles concernant plusieurs constructeurs étrangers et un constructeur français».

«Les premiers tests réalisés en France après le scandale de Volkswagen montrent en effet que certains véhicules diesel du premier constructeur automobile français dépassent les normes d'émission de dioxyde de carbone et d'oxyde d'azote, notamment le modèle Espace», rapporte le site du quotidien gratuit français *2minutes.fr*. Il est néanmoins précisé qu'à la différence du cas du constructeur allemand, Renault n'est pas accusé d'avoir utilisé de «logiciel falsificateur».

Pour comprendre comment les normes ont été largement occultées par le constructeur français, des enquêteurs de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) ont effectué des descentes sur plusieurs sites de Renault. La Secrétaire du parti Europe Ecologie Les Verts a immédiatement considéré qu'on ne peut pas considérer qu'il n'y a pas tricher», même si beaucoup d'observateurs ainsi d'ailleurs que des organisations de la société civile militant pour le respect de l'environnement voient plutôt un effet écran de fumée plus qu'un véritable scandale.

Les responsables de la marque au losange ont indiqué que leurs équipes «coopèrent pleinement aux travaux de la Commission Royal et aux investigations complémentaires décidées par le minis-



tre de l'Economie », note le site du quotidien gratuit.

Pour rappel les tests ont été décrétés par Ségolène Royal au lendemain du scandale de Volkswagen accusé de dissimuler des logiciels tricheurs pour altérer les tests de pollution. Mais tout le monde sait que les normes sont loin d'être respectées, en considérant un certain nombre de données. D'abord une sous-évaluation lors des tests. «Il est étonnant que les émissions de NOX, dans les conditions du monde réel, dépassent la valeur d'homologation d'un facteur huit», note le cabinet d'expert néerlandais TNO, repris par le site *liberation.fr* qui ajoute que selon «une étude publiée en septembre, juste avant le scandale VW, l'ONG européenne Transport & Environment affirmait qu'aucun grand constructeur automobile ne parvenait à respecter les normes pour leurs modèles diesel». Me site web du quotidien *libération.fr* pointe également «des tests d'homologation trop permisifs», en citant Béatrice Lopez de Rodas, directrice de l'UTAC-Ceram, organisme chargé des certifications en France, qui reconnaît que ces tests «n'ont jamais eu la prétention de donner la consommation en usage réel, ils ne sont pas représentatifs». Sa déclaration a été faite en novembre dernier lors d'une séance d'audition au Sénat français. Le débat n'est pas encore terminé sur cette

révélation de la ministre de l'Écologie, et les premiers résultats se font déjà sentir, notamment au niveau de la bourse où, «la baisse jeudi a été vertigineuse pour le premier constructeur automobile français : sur l'ensemble de la journée, le titre Renault a perdu 10 %, avec un pic de 20 % en cours de séance», indique le site de l'*hebdomadaire lepoint.fr*.

Une dégringolade qui complique un peu plus les calculs du gouvernement français qui s'est porté acquéreur, au mois d'avril dernier de «14 millions d'actions Renault, pour un montant d'environ 1,2 milliard d'euros, à un prix d'environ 86 euros par titre, faisant passer sa participation dans le groupe français de 15,01 % à 19,74 %», souligne *lepoint.fr* qui précise que l'augmentation de la participation «au capital était cependant censée n'être que provisoire, le temps d'imposer l'application de la loi «Florange», qui garantit des droits de vote doubles aux actionnaires présents dans les entreprises depuis plus de deux ans».

La situation n'est pas propice aux yeux du gouvernement français pour revenir à un niveau de participation promis de 15 %. Elle est mise à profit par certains pour souligner l'ambiguïté née du fait que dans cette affaire, l'Etat français est en même temps «actionnaire et gendarme».

ÉPIDÉMIE

L'épidémie de zika présente en Haïti

La ministre de la Santé haïtienne Florence Duperval Guillaume a annoncé vendredi la présence en Haïti du virus zika.

«Même si j'avais été personnellement malade, tant qu'il n'aurait pas été prouvé que le virus zika était dans mon sang, je n'aurais pas pu parler en tant que ministre de la Santé publique» a affirmé Florence Duperval Guillaume lors d'une conférence de presse à Port-au-Prince, répondant aux critiques accusant les autorités de laxisme.

Jeudi, le laboratoire de référence régional, situé à Trinité-et-Tobago, a confirmé que sur les 11 échantillons sanguins prélevés sur des patients en Haïti, cinq se sont révélés positifs. La maladie zika est transmise par



des moustiques diurnes du genre Aedes. Les symptômes de la maladie sont semblables à ceux de la dengue et du chikungunya.

Le ministère appelle la population dans son ensemble à se protéger mais a surtout insisté pour que les femmes enceintes prennent toutes les précautions possibles, le zika «pou-

vant entraîner la perte du foetus ou des déformations de type microcéphalée de l'enfant» a-t-elle expliqué.

Prônant la «science avec conscience», Florence Duperval Guillaume a tenu à préciser qu'aucun cas mortel de zika n'avait été enregistré à travers le monde.

Les autorités ont annoncé que, comme lors de l'épidémie de chikungunya en Haïti en 2014, des opérations de fumigations vont commencer dans l'aire métropolitaine, où les premiers cas de zika ont été recensés.

Les habitants sont par ailleurs appelés à nettoyer les alentours de leur domicile, à couvrir les récipients servant au stockage de l'eau et à appliquer des lotions anti-moustiques.

TEMPÊTE/ OURAGAN ALEX Le Portugal lève l'alerte sur les Açores



L'institut météorologique portugais (IPMA) a annoncé la levée vendredi après-midi de l'alerte sur l'archipel des Açores après le passage de l'ouragan Alex, phénomène météo exceptionnel en janvier mais n'ayant causé que des dégâts mineurs et rétrogradé depuis en tempête tropicale. «Le centre de l'ouragan est passé à 20 kilomètres à l'est de l'île de Terceira», dans le groupe d'îles centrales de l'archipel, mais «le groupe oriental a été le plus fortement touché, par des rafales de vent ayant atteint 110 km/h», a précisé l'institut météorologique.

Alex a perdu en intensité en touchant terre sur l'île de Terceira à 13H15 GMT et a été rétrogradé en tempête tropicale, selon l'Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA).

Il s'est éloigné depuis de l'archipel portugais. A 15H00 GMT, il se trouvait à 55 km des Açores et se dirigeait vers le nord à une vitesse de 45 km/h, a précisé le centre national des ouragans (NHC) des Etats-Unis. Alex devrait perdre ses caractéristiques de tempête tropicale dans la journée pour devenir une simple dépression.

Les services portugais de la protection civile ont relevé «la chute de quelques arbres et du toit de quelques maisons ainsi que des éboulements, essentiellement sur les îles du groupe oriental». Ces incidents «n'ont fait aucun blessé», selon un communiqué.

Par précaution, les écoles et les services publics avaient été fermés sur les îles du centre et de l'est, qui avaient été placées en vigilance rouge jeudi.

La compagnie aérienne régionale SATA a dû retarder une trentaine de vols, dont deux ont été purement et simplement annulés, clouant au sol 130 passagers. Le centre de l'ouragan est passé entre les îles de Terceira et de São Miguel, les plus peuplées de l'archipel, qui comptait à elles deux près de 200.000 habitants.

La tempête tropicale Alex s'était transformée jeudi en ouragan, ce qui ne s'était pas produit à cette période de l'année depuis près de 80 ans, a souligné l'Agence américaine océanique et atmosphérique. Selon les météorologues de la NOAA, il faut remonter à 1938 pour retrouver trace d'un ouragan se formant dans le courant du mois de janvier. La saison des ouragans dans l'Atlantique court habituellement de mai à novembre. Des intempéries qui avaient frappé les Açores mi-décembre avaient fait un mort et trois blessés légers.

EQUATEUR

Virus zika : l'Equateur confirme deux premiers cas autochtones

Deux premiers cas autochtones de zika ont été détectés vendredi en Equateur, qui s'ajoutent à ceux de quatre personnes arrivées malades de l'extérieur du pays, ont annoncé les autorités de la santé.

«Nous avons détecté les deux premiers cas autochtones, confirmés par des analyses de laboratoire. Cela signifie que la contagion par piqûre de moustique s'est faite sur le territoire équatorien», a déclaré la vice-ministre de la Gestion et Vigilance de la Santé, Veronica Espinosa, lors d'une conférence de presse.

La ministre de la Santé, Margarita Guevara, a précisé que le premier cas autochtone concernait une femme âgée de 23 ans contaminée dans la province d'Esmeraldas (nord-ouest, frontalière de la Colombie) et que le second était un adolescent âgé de 15 ans qui a été piqué à Portoviejo, localité du sud-ouest.

Tous deux «sont dans un état stable, sont contrôlés par nos services publics et à leurs domiciles», a-t-elle poursuivi. Mme Guevara a ajouté que les quatre autres cas répertoriés étaient des personnes contaminées hors de l'Equateur. Le virus du zika, qui provoque de la fièvre, des éruptions cutanées et des douleurs à la tête ainsi que des articulations, est transmis par le moustique *Aedes aegypti*, également porteur de la dengue et du chikungunya.

APS

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE PROTÈGE DU MAL DE DOS

Contre la lombalgie, les douleurs au niveau du bas du dos, l'exercice physique serait le traitement le plus adapté.

ubliez les appareils de massage, les ceintures lombaires, les coussins ergonomiques et autres accessoires pour calmer vos douleurs lombaires. Le plus efficace en la matière serait l'exercice physique, selon une étude parue dans la revue JAMA Internal Medicine. Les chercheurs des Universités de Sydney et de Macquarie (Australie) et de l'Université Fédérale Minas Gerais (Brésil) ont analysé 21 études impliquant plus de 30 000 participants sur les manières de prévenir et traiter les douleurs lombaires, du bas du dos. Différentes stratégies de prévention ont été passées au crible et comparées entre elles parmi lesquelles : l'exercice physique, l'éducation thérapeutique, l'exercice combiné à l'éducation thérapeutique, les ceintures lombaires, les semelles orthopédiques.

Les résultats soulignent l'intérêt de conjuguer exercice physique et d'éducation thérapeutique pour prévenir le

risque et soulager le mal de dos. Quels types d'exercice privilégié contre la lombalgie ? Les chercheurs recommandent de pratiquer à la fois du renforcement musculaire, des étirements et des exercices de cardio (natation, marche, vélo, vélo elliptique, Pilates) effectués pendant 3 à 18 mois pour constater une amélioration.

L'importance d'une bonne posture

En plus d'un exercice physique régulier, il est important quand on souffre de mal de dos de veiller à garder une bonne posture au quotidien. Se tenir droit en rentrant le ventre tout en pratiquant du stretching, du cardio et du renforcement musculaire est la bonne association pour tonifier les muscles dorsaux et rendre le corps plus résistant.

La lombalgie touche 60 % à 90 % des personnes au cours de leur vie.



LES SPORTS À PRIVILÉGIER QUAND ON A MAL AU DOS

Muscler le dos, maintenir la ligne... Les sports d'endurance sont des moyens simples et efficaces d'échapper au tour de rein. En plus, vous dormirez mieux la nuit. Alors dépensez-vous en suivant les programmes simples que l'on vous a concoctés pour renforcer votre dos.

La marche (20 à 30 minutes par jour)

Le dos droit, les épaules redressées, déroulez toutes vos articulations en marchant. Alternez les phases de marche rapide (10 minutes d'affilées) et celles de marche lente.

La natation (à votre rythme)

Avant de piquer une tête, échauffez-vous en effectuant quelques rotations des épaules et du cou. Vous pouvez ensuite vous jeter à l'eau. Commencez par 2 x 25m de brasse à un rythme assez lent. Enchaînez ensuite 4 longueurs de 25m en nageant la brasse ou le crawl, sans



poser le pied. Puis, faites 2 x 25m de dos crawlé. Terminez votre séance par 2 longueurs de brasse à rythme lent afin de récupérer.

Le jogging (30 minutes)

Faites 5 minutes de marche rapide pour vous échauffer, puis 10 minutes de course

lente, 5 minutes de marche et 5 minutes de course lente. Terminez par 5 minutes de marche en soufflant bien. Une fois entraîné, vous pouvez augmenter le temps consacré à la course lente.

Combien de temps ?

L'essentiel, c'est d'avoir une activité physique régulière : mieux vaut bouger un peu chaque jour, que beaucoup un week-end par an.

- Au quotidien : grimpez les marches, descendez une station de bus plus tôt...

- Pratiquez un sport 2 à 3 fois par semaine.

Bon à savoir

Vous souffrez régulièrement de douleurs lombaires ou vous n'avez pas enfilé de baskets depuis longtemps ? Evitez les sports trop violents pour votre dos comme le tennis, le squash ou encore le golf.

LES CANCERS D'ORIGINE INCONNUE SERAIENT DUS AU PAPILLOMAVIRUS

Il arrive que les médecins ne puissent déterminer l'origine spécifique de certains cancers. Une étude laisse entendre que ces carcinomes de siège primitif inconnu seraient dus au papillomavirus humain.

Certains cancers apparaissent mystérieusement sans que les médecins puissent déterminer d'où proviennent les cellules malignes et où elles vont se répandre. Ces cancers sont baptisés carcinomes épidermoïdes de siège primitif inconnu. Environ 4 % des cancers de la face et du cou appartiennent à cette variété. Ils apparaissent dans cette zone du corps après avoir métastasé mais

l'origine spécifique des cellules cancéreuses n'est pas claire, ce qui les rend plus difficiles à traiter.

Mais selon une étude des chercheurs de l'Ecole de médecine John Hopkins de Baltimore (Etats-Unis) et publiée dans la revue JAMA, le papillomavirus humain n'est pas uniquement responsable du cancer du col de l'utérus. Il pourrait être fortement associé à ces carcinomes de siège primitif inconnu dans la région de la tête et du cou et, plus spécifiquement, au cancer de l'oropharynx, la partie centrale de la gorge qui comprend les amygdales et la base de la langue. Pour cette étude, le Dr Carole Fakhry,

professeur d'otorhinolaryngologie, a examiné 84 patients (essentiellement des hommes) souffrant de carcinomes épidermoïdes de siège primitif inconnu, pendant 9,5 ans. Plus de 90 % de ces patients se sont avérés porteurs du papillomavirus humain.

Cette découverte pourrait aider les médecins à répondre à de nombreuses questions sur l'origine de certains cancers et les aider à découvrir des thérapies ciblées. Elle souligne aussi l'intérêt de vacciner les adolescents contre le papillomavirus humain (HPV) qui est à l'origine d'un nombre croissant de cancers oro-pharyngés.



COMMENT SOIGNE-T-ON UN LUPUS ?

Il est encore impossible de guérir un lupus mais les traitements permettent de soigner les poussées et de limiter les rechutes, en obtenant des rémissions parfois très longues. En somme, le traitement du lupus est principalement symptomatique. Le traitement du lupus est adapté aux localisations des atteintes d'organes et à la gravité des symptômes. Il associe souvent plusieurs médicaments :

- Un anti-inflammatoire non stéroïdien (Aïns) et l'aspirine utilisés dans les formes légères de lupus érythémateux disséminé, touchant la peau et les articulations.

- Des anti-paludéens de synthèse (des amino-4-quinoléines) qui agissent sur le système immunitaire et présentent des propriétés anti-inflammatoires. Les anti-paludéens sont efficaces notamment dans les atteintes de la peau, des articulations, du cœur et des poumons. Mais leur usage nécessite une surveillance régulière par un ophtalmolo (ils peuvent affecter la rétine et perturber la notion des couleurs) et un cardiologue (réalisation d'électrocardiogrammes), pour rechercher l'apparition d'éventuels effets secondaires.

- Des corticoïdes. Ce sont les médicaments les plus courants pour traiter les formes aigües du lupus érythémateux disséminé. Ils sont prescrits à une dose élevée, progressivement diminuée jusqu'à une dose minimale, voire jusqu'à l'arrêt en cas de rémission. Ce traitement fait l'objet d'une surveillance médicale particulière car la prise prolongée de corticoïdes peut engendrer de nombreux effets secondaires (prise de poids, hypertension, cataracte, infection urinaire ou dentaire, troubles digestifs, troubles de l'humeur...).

- Des immunosuppresseurs, prescrits pour traiter les atteintes d'organes graves, notamment rénales et cérébrales. Leurs effets secondaires (infections virales ou bactériennes) expliquent le suivi médical étroit associé au traitement.

- Des anticorps monoclonaux lorsque le patient est atteint d'une forme sévère de lupus érythémateux disséminé.

CE QU'ON PEUT FAIRE AUSSI POUR SE SOIGNER

Comme le lupus est une maladie de longue durée, le patient a un rôle majeur dans sa prise en charge. C'est à lui de reconnaître les signes de la maladie, afin de consulter son médecin en cas de poussée, et de suivre certaines règles de vie :

Pas de tabac : cela peut, entre autres, augmenter les troubles cardio-vasculaires et la fragilité pulmonaire.

Pas d'exposition au soleil car les rayons UV peuvent déclencher une poussée des symptômes. Il est important de bien se protéger du soleil, même lorsqu'il ne semble pas très fort, comme aux premiers rayons du printemps.

Lutter contre le surpoids pour soulager les douleurs articulaires mais aussi pour améliorer l'état général.

FIBROMES UTÉRINS : TOUTES LES SOLUTIONS POUR LES SOIGNER

Les fibromes utérins sont des tumeurs bénignes qui se développent dans l'utérus. Fréquentes, elles affectent jusqu'à 40 % des femmes entre 35 et 55 ans. Plusieurs techniques sont souvent possibles quand un traitement devient nécessaire. Le point avec le Pr Marc Sapoval, chef du service de radiologie interventionnelle vasculaire et oncologique de l'Hôpital européen Georges Pompidou (Paris).

Prendre le temps d'en parler avec son gynéco

Règles hémorragiques ou prolongées, pesanteur dans le bas-ventre, douleur pendant les rapports sexuels, fatigue... quand un fibrome commence à perturber la vie quotidienne, un traitement peut se justifier.

Certaines techniques visent à diminuer la taille du fibrome, donc à soulager les symptômes, d'autres permettent de le supprimer définitivement. Le choix dépend de l'âge de la femme, du type de fibromes en cause, de leur localisation, de leur nombre... Le désir de préserver sa fertilité et son utérus ou d'éviter une intervention chirurgicale entraînent aussi en ligne de compte.

Ces différentes solutions doivent être expliquées par le gynécologue, recommande la Haute Autorité de santé. Car on pratique plus de 56 000 hysterectomies par an, contre 2 000 embolisations seulement, en raison du manque d'information des femmes. Connaitre les avantages et les inconvénients des différentes techniques permet d'en discuter avec son gynéco et de prendre sa décision en toute sérénité. En sachant qu'il est logique de s'orienter vers le traitement le moins traumatisant et qu'il y a rarement urgence à se faire opérer.

La myomectomie contre le fibrome utérin

Le chirurgien ne retire que le fibrome. Mais le geste n'est pas possible dans tous les cas : si les fibromes ne doivent pas être trop gros, trop nombreux, ni situés à certains endroits. L'intervention peut être réalisée de différentes façons sous anesthésie locale ou générale. Elle s'effectue par celioscopie (sans large ouverture sur le bas-ventre) ou hystéroskopie (par les voies naturelles). Les suites sont plus simples qu'après une hysterectomie (ablation de l'utérus) et la grossesse demeure possible. Mais la formation d'adhérences à l'intérieur de l'utérus (peu fréquente) peut parfois conduire à une réduction de la fertilité.

Cela n'empêche évidemment pas d'autres fibromes de se développer par la suite.

L'embolisation des artères utérines

Cette intervention consiste à injecter de toutes petites billes



dans les artères de l'utérus pour stopper la vascularisation du fibrome et le réduire afin qu'il n'entreaine plus de symptômes. Pour accéder aux artères utérines, on fait une piqûre au pli de l'aïne et on introduit un cathéter (petit tuyau) de 1,5 mm de diamètre. Le tout dure environ 30 minutes, sous anesthésie locale.

Une hospitalisation de deux nuits est généralement prévue. Pratiquée depuis une vingtaine d'années, cette technique peut s'utiliser dans de nombreux cas, sans limitation du nombre et de la taille des fibromes. Elle permet moins de douleurs et une convalescence plus courte qu'une hysterectomie. Chez une femme jeune ayant un désir de grossesse, le médecin sera prudent et pèsera les avantages et les inconvénients par rapport à une myomectomie. Tous les hôpitaux ne disposent pas de radiologues interventionnels capables de réaliser ce geste, mais les CHU, des centres hospitaliers généraux et des cliniques le proposent. La technique est efficace dans 95 % des cas. Comme après une myomectomie, cela n'empêche pas un nouveau fibrome de se développer par la suite.

Les traitements hormonaux

Plusieurs traitements hormonaux sont proposés pour dimi-

nuer les saignements, quand ceux-ci ont entraîné une anémie ou pour « se retaper » avant une intervention.

Il s'agit en général d'agonistes de la LH-RH (injections de Déca-peptyl®) qui suppriment les règles et mettent en ménopause momentanée. En raison des effets secondaires (bouffées de chaleur...), ce traitement ne peut être pris sur une longue période. Un nouveau traitement, l'ulipristal (Esmyna®), a une autorisation européenne pour une prise prolongée.

Ce traitement pris par intermittence (durant 3 mois puis arrêt de 2 mois, puis reprise) diminue la taille des fibromes et les symptômes associés (douleurs et saignements). Il peut permettre de reculer, voire d'annuler un geste chirurgical.

Le médicament agit en bloquant le récepteur de la progestérone, l'hormone qui peut favoriser la croissance du fibrome.

Les ultrasons

On utilise des ultrasons focalisés pour chauffer le fibrome à 60-80 °C et le faire disparaître. Le geste est guidé par IRM (la tête de la femme reste à l'extérieur de l'appareil).

La séance, qui dure plus de trois heures, nécessite un appareillage particulier. Elle ne

s'adresse qu'à un petit nombre de fibromes, toujours uniques et de taille moyenne (5 à 10 cm).

L'ablation de l'utérus

En retirant l'utérus (hysterectomie), le chirurgien ôte forcément en même temps le ou les fibromes qui s'y sont développés. L'opération est envisagée après 40 ans chez les femmes qui ne désirent plus d'enfant, ou présentant un gros utérus avec de nombreux fibromes.

Elle est aussi proposée en cas de récidive après une première intervention.

L'avantage est de régler le problème définitivement. Plusieurs techniques sont possibles : par celioscopie (sans ouvrir le ventre, avec juste trois petites cicatrices) ; par voie basse, c'est-à-dire par les voies naturelles (hystéroskopie) ; ou par laparotomie (cicatrice en bas du pubis comme après une césarienne). Il n'y a plus de règles ensuite, mais si les ovaires ont été conservés (c'est le cas le plus fréquent), on ne se retrouve pas ménopausée pour autant. Des petits saignements sont fréquents après l'opération et persistent pendant 3 à 4 semaines. L'arrêt de travail est d'un mois environ. La vie sexuelle reste similaire ou, le plus souvent, améliorée, puisque la gêne causée par le fibrome a disparu.

MALI : Remaniement ministériel



Un remaniement ministériel a été opéré au Mali, marqué par la sortie des ministres du Développement rural, Bocary Treta, de l'Economie et des Finances, Mamadou Igor Diarra, et de la Promotion des Investissements, Mamadou Gaoussou Diarra, a annoncé vendredi une source officielle. Selon un décret, quatre personnalités font leur entrée dans le gouvernement qui est tout.

jours dirigé par le Premier ministre Modibo Kéita. Il s'agit de Koniba Sidibé à la Promotion des investissements, Nando Dembelé à l'Elevage, Kassoum Denon à l'Agriculture et Assétou Founé Samaké à la Recherche scientifique.

Le nouveau gouvernement est composé de 32 membres dont six femmes contre cinq dans le précédent.

Liste du gouvernement après le remaniement intervenu le 15 janvier 2016

Voici la liste du gouvernement malien après le remaniement du 15 janvier 2016 :

1. Ministre de la Solidarité, de l'Action humanitaire et de la Reconstruction du Nord : M. Hamadou KONATE

2. Ministre de l'Administration territoriale : M. Abdoulaye Idrissa MAIGA

3. Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de l'Intégration africaine : M. Abdoulaye DIOP

4. Ministre de la Défense et des Anciens combattants : M. Tiéman Hubert COULIBALY

5. Ministre de la Sécurité et de la Protection civile : Colonel Major Salif TRAORE

6. Ministre de la Démocratisation et de la Réforme de l'Etat : M. Mohamed AG ERLAF

7. Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux : Mme SANOGO Aminata MALLE

8. Ministre de l'Economie et des Finances : Dr Bourabou CISSÉ

9. Ministre de la Réconciliation nationale : M. Zahabi OULD SIDI MOHAMMED

10. Ministre des Maliens de l'Exterior : Dr Abdourahmane SYLLA

11. Ministre de l'Agriculture : M. Kassoum DENON

12. Ministre des Domaines de l'Etat et des Affaires foncières : M. Mohamed Ali BATHILY

13. Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable : M.Ousmane KONE

14. Ministre de l'Elevage et de la Pêche : Dr Nango DEMBELE

15. Ministre des Mines : M. Cheickna Seydi Ahamady DIAWARA

16. Ministre de l'Enseignement supérieur : M. Mountaga TALL

17. Ministre de l'Education nationale

Deux militaires tués dans une embuscade dans la région de Tombouctou

Deux militaires maliens ont trouvé la mort et deux autres blessés dans une embuscade tendue par des assaillants armés vendredi dans la région de Tombouctou, selon des sources concordantes.

Selon ces sources, les soldats maliens escortaient un convoi de produits alimentaires destinés aux réfugiés à Léré, situé à environ 300 Km au Sud de Tombouctou.

«Deux militaires maliens et au moins deux assaillants ont été tués vendredi à 70 kilomètres de Tombouctou, après une embuscade ten-

BURKINA FASO: **Tirs et détonations dans un des principaux hôtels du centre de Ouagadougou**



**Plusieurs tirs et
des détonations
ont été entendus
vendredi soir au
Splendid, un des
principaux
hôtels du centre
de Ouagadougou.**

Une voiture était en flammes devant cet hôtel situé sur la principale avenue du centre de la capitale, déserte par les passants. Cet hôtel est fréquemment utilisé par des Occidentaux et par du personnel des agences onusiennes.

Ces coups de feu semblent avoir été tirés par trois hommes armés et enturbannés, a rapporté un journaliste de l'AFP.

Outre l'hôtel Splendid, un café-restaurant également fréquenté par une clientèle étran-

gère, le Cappuccino, situé face à l'hôtel aurait également été la cible des tireurs, selon les indications données à l'AFP par un témoin sur place.

Aucune force de sécurité n'était visible immédiatement sur les lieux.

ATTAQUE À OUAGADOUGOU : **Plus de 60 otages libérés lors d'un assaut à l'hôtel**

Plus de 60 otages ont été libérés pendant l'assaut mené hier matin, par les forces de défense et de sécurité, à Splendid Hôtel, dans la capitale burkinabé.

L'assaut a été lancé vers 1h du matin par les forces de défense et de sécurité Burkinabé, avec le soutien de la France et des Etats-Unis. Plusieurs pays africains et européens ont condamné cette attaque et té-

moigné leur soutien au peuple burkinabé. Cette attaque terroriste est intervenue deux jours après la mise sur pied d'un premier gouvernement du Burkina Faso après la fin de la période de transition d'un an, due à la chute du régime du président Blaise Compaoré en octobre 2014.

TENTATIVE DE COUP D'ETAT AU BURUNDI : **La Cour suprême condamne quatre généraux à la prison à vie**

La Cour suprême du Burundi a condamné vendredi quatre généraux à la prison à vie pour avoir organisé la tentative de coup d'Etat des 13 et 14 mai 2015, neuf officiers à 30 ans de prison pour y avoir pris part, huit hommes de troupe à 5 ans, et acquitté sept personnes, ont rapporté des agences de presse.

Sont condamnés à la perpétration des généraux Cyrille Ndayirukiye, ancien ministre de la Défense et numéro 2 du putsch, Herménégilde Nimenya, Zénon Ndabaneze et Juvénael Niyungeko, qualifiés par la Cour de «planificateurs de la tentative de coup d'Etat des 13 et 14 mai 2015», neuf officiers à 30 ans de prison pour y avoir pris part, huit hommes de troupe à 5 ans, et acquitté sept personnes, ont rapporté des agences de presse.

(CRCN), mis en place par le général Godefroid Nyombare, le chef des putschistes, actuellement en fuite, en annonçant la destitution du président Pierre Nkurunziza le 13 mai.



condamné huit hommes de troupe - essentiellement des chauffeurs, agents de transmission et gardes du corps de responsables putschistes - à cinq ans de prison.

Les sept autres accusés ont été acquittés, dont le général Prime Ngowenubusa, poursuivi pour avoir fait partie du CRCN, et le colonel en retraite Jean-Bosco

Daradangwa, à qui il était reproché un échange de mail avec le

général Ndayirukiye.

L'accusation avait réclamé la prison à vie - peine maximale - pour l'ensemble des 28 accusés.

Les accusés étaient jugés par la Cour suprême, compétente pour juger les officiers supérieurs, siégeant pour le procès à Gitega, à une centaine de km à l'est du Bujumbura, où sont détenus les accusés.

Le 13 mai, après plus de deux semaines de manifestations contre la candidature du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat controversé, le général Nyombare, ancien patron des services de renseignement, avait annoncé la destitution du chef de l'Etat, en déplacement à l'étranger. Après 48 heures d'incertitude, le coup s'était soldé par un échec.

SYRIE

Les forces progouvernementales préparent une offensive pour reprendre Alep...

Les forces progouvernementales s'apprêtent à lancer une offensive majeure pour reprendre le contrôle d'Alep, la deuxième ville de Syrie, a annoncé une source de sécurité de la province du nord.

«A travers cette opération, l'armée tente d'élargir sa zone de sécurité autour de la ville», et d'empêcher les rebelles de se réapprovisionner depuis les environs, a déclaré la source.

Alep, ancienne capitale économique, est ravagée par les violences depuis 2012. Elle est divisée entre quartiers ouest contrôlés par le gouvernement et quartiers est sous contrôle rebelle. La province éponyme est quasi-tièrement aux mains du Front Al-Nosra, la branche syrienne d'Al-Qaïda, et de ses alliés, ou du groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique» (EI/Daech).

Les forces progouvernementales, appuyées par les bombardements de l'aviation russe et les combattants étrangers, ont récemment progressé vers le sud et le sud-est de la ville.

«Ce sera la plus grande opération



militaire en Syrie depuis le début de la guerre», a prévenu un officier des forces progouvernementales, précisant

que ces dernières combattaient sur plusieurs fronts autour d'Alep pour isoler l'est de la ville.

...L'ONU réclame la fin de la «tactique barbare» des sièges de villes

L'ONU a demandé vendredi la fin immédiate des sièges des villes syriennes par les parties au conflit, dénonçant une «tactique barbare».

«Il n'y a pas de raison, ni d'explication ou d'excuse valables pour empêcher des gens qui en ont besoin d'être secourus», a affirmé une responsable des opérations humanitaires de l'ONU, Kyung-Wha Kang, devant le Conseil de sécurité réuni en urgence. «C'est une violation grave du droit international et elle doit cesser immédiatement».

Elle a réclamé un accès humanitaire «complet, sans entrave ni condition préalable et de manière prolongée» en Syrie, soulignant que «la situation à

Madaya n'est pas unique» mais que 400.000 Syriens sont assiégés dans tout le pays. L'ONU, a-t-elle indiqué, a demandé de pouvoir évacuer vers un

lieu sûr pour les soigner neuf habitants de Madaya «qui en ont besoin d'urgence». Neuf ont déjà été évacués ainsi depuis que les secours sont parvenus à atteindre la ville assiégée depuis des mois par l'armée syrienne.

L'ONU a aussi déposé cette semaine des demandes pour organiser d'autres convois vers les villes assiégées. Ces demandes «doivent être acceptées sans délai», a affirmé Mme Kang.

Rappelant que le Conseil «avait la responsabilité de protéger» les civils, elle a exhorté les ambassadeurs des 15 pays membres à «ne pas laisser mourir d'autres personnes» dans les villes assiégées.

L'ambassadeur français François Delattre, qui avait demandé cette réunion d'urgence, a lui aussi réclamé «la levée immédiate de tous les sièges» et

un accès humanitaire libre en Syrie. Le représentant adjoint britannique Peter Wilson a fait valoir que «Madaya n'est que la pointe émergée de l'iceberg» et qu'il fallait dèsormais assurer «un accès soutenu» aux civils assiégés.

«Les civils ne doivent pas être utilisés comme des pions» dans la guerre civile en Syrie, a affirmé l'ambassadeur néo-zélandais Gerard van Bohemen, qui a sommé le gouvernement syrien «d'accorder immédiatement les autorisations pour l'évacuation médicale des malades».

Il a suggéré que l'ONU envisage la possibilité de larguer de l'aide humanitaire par avion. «La situation est si critique que toutes les formes de livraison de l'aide doivent être examinées», a-t-il estimé.

Les Nations unies présentent un plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a présenté vendredi, devant l'Assemblée générale, un vaste «Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent», mettant en garde contre une réaction excessive à la menace terroriste.

Appelant «au calme et au bon sens» pour une lutte efficace contre le terrorisme, M. Ban Ki-moon a déclaré: «Adopter une approche sans nuances, se fo-

caliser sur les seules mesures de sécurité et ne tenir aucun compte des droits de l'homme ont souvent rendu les choses encore pire».

Il faut aussi éviter «d'alier des groupes déjà marginalisés» et de faire le jeu des groupes extrémistes «qui ne cherchent pas seulement à mener des actions violentes mais à provoquer une réaction brutale». Le plan d'action contient quelque 70 recommanda-

tions. Elles vont jouer un rôle de coordination par le biais d'une «plateforme permanente», mais sans précision sur le budget pour le faire. Le rapport reconnaît d'ailleurs que «ce sont les mesures prises au niveau local, national et régional qui auront le plus d'impact» et il encourage les pays qui ne l'ont pas encore fait à se doter de plans d'action nationaux, avec l'aide éventuellement de l'ONU.

L'ONU se voit jouer un rôle de coordination par le biais d'une «plateforme permanente», mais sans précision sur le budget pour le faire. Le rapport reconnaît d'ailleurs que «ce sont les mesures prises au niveau local, national et régional qui auront le plus d'impact» et il encourage les pays qui ne l'ont pas encore fait à se doter de plans d'action nationaux, avec l'aide éventuellement de l'ONU.

Décès de Pedro Miret, figure historique de la révolution cubaine

Pedro Miret, figure historique de la révolution cubaine, est décédé vendredi à l'âge de 88 ans, ont rapporté les médias officiels cubains.

Retiré des instances dirigeantes depuis 2009, M. Miret est mort d'un infarctus, selon le portail du quotidien d'Etat Granma.

Ingénieur de formation, il avait combattu auprès de Fidel Castro lors de l'attaque manquée contre la caserne de la Moncada, en 1953, considérée comme l'acte de naissance de la révolution qui mena au renversement de la dictature de Fulgencio Batista six ans plus tard.

Exilé au Mexique, il apporta un soutien important à la rébellion en faisant livrer armes et matériel aux rebelles retranchés dans les montagnes de la Sierra Maestra (sud-est) à partir de 1956.

Revenu clandestinement sur l'île en 1958, il rejoint les troupes rebelles et participe à la conquête du pays.

Numéro deux des Forces armées révolutionnaires (FAR) commandées par Raul Castro, il fut successivement ministre de l'Agriculture puis des Mines et des Combustibles dans les années 1960. D'un tempérament sobre, M. Miret était considéré comme un des tenants de

Le Comité belge de soutien au peuple sahraoui appelle au refus du «bâillonnement» opéré par le Maroc

Le président du Comité belge de soutien au peuple sahraoui, Pierre Galand, a appelé vendredi à refuser le «bâillonnement» opéré par le Maroc, après l'annulation, à Liège, de la projection d'un documentaire traitant de la résistance au Sahara Occidental.

La décision d'annuler la projection a été prise «suite à de nombreuses pressions du côté marocain», précise un communiqué du Comité.

Le Centre Culturel Arabe de Liège (CCAPL) prévoyait en date du 23 janvier, pour la rentrée 2016, la projection du documentaire de la réalisatrice Iara Lee : «La vie attend : référendum et résistance au Sahara Occidental».

Le documentaire aborde la question de la jeunesse sahraouie, née et ayant grandi sous occupation dans les territoires occupés par le Maroc depuis 1975 ou dans l'exil dans les camps de réfugiés de Tindouf, sa vie, ses aspirations, ses défis et sa manière d'aborder la lutte non violente contre l'opresseur marocain.

«Le Consulat du Maroc en Belgique, le Conseiller communal Mohamed Bougnouch et la police de Liège sont intervenus auprès du CCAPL pour l'inviter à annuler la projection, prétextant l'état d'alerte pour déclarer cette activité à risque», selon le texte qui insiste sur l'urgence de préserver nos espaces démocratiques».

Pourtant, la projection a été réalisée à Bruxelles et à Namur en 2015, sans qu'aucun incident ne soit relevé. Le gouvernement marocain, «à force de chantage et de menaces», entreveut depuis maintenant 40 ans le droit international, les droits de l'Homme, le droit humanitaire, la liberté d'expression et enfin, le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, regrette Pierre Galand.

«Il a réussi à imposer un boycott médiatique qui lui permet, avec le soutien de ses alliés d'agir en toute impunité dans les territoires occupés du Sahara Occidental : violation des droits de l'Homme, détentions arbitraires, disparitions forcées, répressions, exploitation illégale des ressources naturelles sont le lot commun des Sahraouis», se lamente le militant.

Ne pas projeter le documentaire, c'est aujourd'hui accepter de venir entraver la liberté d'expression en Belgique, et laisser le peuple sahraoui dans l'oubli, permettant au Maroc de violer ces droits en toute impunité, selon le Comité belge de soutien au peuple sahraoui.

Pour le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et pour la garantie de la liberté d'expression, le Comité belge de soutien au peuple sahraoui assure «d'ores et déjà qu'une nouvelle projection sera organisée à Liège ainsi que dans d'autres villes de Belgique».

Un deuxième Palestinien tué par l'armée d'occupation israélienne à Gaza

Un deuxième Palestinien, âgé de 26 ans, a été tué et 15 autres ont été blessés vendredi par des tirs de l'armée d'occupation israélienne dans la bande de Gaza, a annoncé le ministère palestinien de la Santé.

«Mohammed Abou Zaïda, 18 ans, a été mortellement touché au cou par des tirs de soldats israéliens et Mohammed Qita, 26 ans, a été tué par des tirs dans le ventre» à l'est du camp d'Al-Bureij, a déploré le porte-parole du ministère, Achraf al-Qodra.

Selon les Nations unies, 170 Palestiniens ont été tués par les forces d'occupation en 2015, et plus de 15.000 autres ont été blessés dans la même période.

la ligne dure de la révolution. C'est un compagnon magnifique, avec de grands mérites historiques que nous respectons tous et pour qui j'ai une grande affection», disait de lui Fidel Castro, retiré du pouvoir depuis 2008.

M. Miret a été élu en 1975 au Bureau politique du Parti communiste cubain (PCC, unique).

A partir de 1990, il fut également vice-président du Conseil d'Etat et du Conseil des ministres jusqu'à un remaniement effectué par Raul Castro en 2009.

APS

COLOMBIE

Plus de 400 déplacés par des combats

Plus de 400 personnes ont fui récemment leurs foyers en raison de combats opposant des groupes armés illégaux dans le nord-est de la Colombie, a annoncé vendredi le bureau du Défenseur du Peuple.



Ces centaines de déplacés s'ajoutent aux quelque six millions de personnes forcées de quitter leurs domiciles en raison du conflit armé qui déchire la Colombie depuis plus d'un quart de siècle. «Il s'agit de 421 personnes, soit 138 familles, qui ont abandonné leurs lieux d'origine à cause de combats entre des groupes armés illégaux dans la région du Bajo Cauca», dans le département d'Antioquia, selon un communiqué de cette entité gouvernementale chargée de la protection

des droits humains. «Ces familles sont parties de la municipalité d'El Bagre jusqu'à Puerto Claver», a précisé sans plus de détails l'institution, qui assiste les déplacés depuis le 13 janvier dans cette zone située au nord de Medellin, deuxième ville du pays et chef-lieu d'Antioquia. Parmi eux se trouvent des membres de communautés indigènes, les plus affectées par les déplacements forcés dus à la guerre interne colombienne, qui en outre fait au moins 220.000 morts depuis le début

des années 60. Dans le Bajo Cauca opère l'un des gangs de narco-trafiquants les plus redoutés du pays, le Clan Usuga, issu de la démolition des paramilitaires d'extrême droite sous la présidence d'Alvaro Uribe (2002-2010).

Selon Amnesty International, près de 14% du territoire, soit quelque huit millions d'hectares, ont été abandonnés en raison des violences. Ce qui fait de la Colombie, selon l'ONU, le deuxième pays du monde comptant le plus de déplacés après la Syrie.

Oslo prolonge le contrôle aux frontières pendant trente jours

La Norvège a décidé vendredi de prolonger le contrôle aux frontières pendant trente jours supplémentaires pour empêcher les personnes qui n'ont pas les documents de voyage requis d'entrer dans le pays et pour assurer la «sécurité intérieure».

En novembre, lorsque la Norvège a instauré les contrôles aux frontières à l'arrivée des ferrys en provenance du Danemark, de la Suède et de l'Allemagne, le nombre de demandeurs d'asile a baissé de façon significative et «nous avons encore besoin d'effectuer des contrôles aux frontières afin d'assurer la sécurité intérieure et l'ordre public», a précisé le gouvernement dans un communiqué.

«L'initiative des contrôles a eu un effet préventif positif et nous avons des raisons de penser que de nombreuses per-

sonnes ne tenteront pas de se rendre en Norvège parce qu'il ya des contrôles aux frontières intérieures (Schengen),» a-t-il déclaré le ministre norvégien de la Justice et de la Sécurité publique Anders Anundsen.

La Norvège a instauré des contrôles temporaires aux frontières le 26 novembre et la Suède a annoncé qu'elle va mettre en œuvre des mesures pour réduire l'afflux de réfugiés, notamment des contrôles aux frontières et des dispositions plus strictes en matière de séjour et de regroupement familial.

Au départ, les contrôles aux frontières ne devaient durer que dix jours mais ils ont été prolongés en décembre. La nouvelle prolongation maintiendra les contrôles en vigueur jusqu'au 14 février.

Ban Ki-moon se rend la semaine prochaine en Suisse

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, se rendra mardi prochain en Suisse pour prendre part à la 46ème édition du Forum économique mondial à Davos et à la Conférence annuelle de la coopération au développement à Zurich, selon un communiqué onusien publié vendredi.

Arrivé mardi prochain à Genève, M. Ban doit se rendre mercredi à Davos, dans l'est de la Suisse, pour prendre part à la 46ème édition du Forum économique mondial. Ayant pour thème «Maîtriser la quatrième révolution industrielle», l'édition 2016 du forum permettra de mieux comprendre comment la quatrième révolution industrielle peut bénéficier à l'espèce humaine tout en adressant les défis qui y sont attachés.

Plus de 2.500 participants venant d'une centaine de pays et régions, dont le Premier ministre britannique David Cameron, le vice-président chinois Li Yuanchao, le vice-président américain Joe Biden, le Premier ministre français

Manuel Valls ainsi que 40 chefs d'Etat et de gouvernement, discuteront à cette occasion des stratégies à suivre pour atteindre un développement durable et inclusif.

Le secrétaire général de l'ONU se rendra ensuite à Zurich, en Suisse, pour prendre part à la Conférence annuelle de la coopération au développement, ajoute le communiqué.

TAÏWAN-PRÉSIDENTIELLE Ouverture des bureaux de vote

Les bureaux de vote ont ouvert samedi à Taïwan pour un scrutin qui devrait voir l'élection de Tsai Ing-wen, première femme présidente de l'île.

Tsai Ing-wen, une ancienne universitaire de 59 ans devrait accéder à la tête du pays, actuellement dirigé par Ma Jing-jeou du Kuomintang (KMT). Dirigeante de la principale formation de l'opposition, le Parti démocratique progressiste (PDP), Mme Tsai est créditée de 40% des intentions de vote, dans les sondages, soit le double de ce que pourrait obtenir le candidat présenté par le KMT, Eric Chu, 54 ans, maire du Nouveau Taïpeh.

Les bureaux de vote, qui ont ouvert à 08H00 (09H00 GMT), fermeront à 16H00. Les résultats sont attendus dans la soirée.

VENEZUELA**Maduro annonce que la frontière avec la Colombie restera fermée**

Le président du Venezuela Nicolas Maduro, a réaffirmé vendredi que la frontière avec la Colombie, fermée depuis août, ne serait pas rouverte jusqu'à nouvel ordre.

M. Maduro a annoncé devant l'Assemblée nationale, où il rendait compte comme chaque année de sa politique, avoir ordonné à l'armée de mettre en place un plan spécial pour la zone frontalière, «qui restera fermée jusqu'à restauration de toute la vie sociale, économique et de la sécurité de chaque parcelle» du pays.

Colombie et Venezuela partagent une frontière poreuse de 2.219 kilomètres, où se multiplient les activités de guérilleros, de paramilitaires, de trafiquants de drogue, mais aussi de nombreux contrebandiers.

La crise entre les deux pays a débuté en août 2015 lorsque M. Maduro a fermé une partie de la frontière et décreté l'état d'exception. Il avait justifié ces mesures en déclarant vouloir lutter contre la contrebande, après une attaque contre des militaires vénézuéliens lors d'une opération anticontrebande.

La crise frontalière a marqué les élections législatives du 6 décembre, à l'issue desquelles l'opposition a obtenu la majorité au Parlement, pour la première fois depuis la première élection fin 1988 du président Hugo Chavez, mort en 2013.

NUCLÉAIRE**Le rapport de l'AIEA sur l'Iran probablement publié samedi**

Le rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) confirmant que l'Iran a respecté les engagements pris dans le cadre de l'accord de juillet 2015 sur la réduction de leur programme atomique sera «probablement» publié samedi, ont indiqué vendredi des sources diplomatiques.

L'agence onusienne basée à Vienne devrait par ce rapport donner son feu vert à une levée contrôlée des sanctions adoptées depuis 2006 par les

Etats-Unis, l'Union européenne et l'ONU et qui brident l'économie de ce pays de 77 millions d'habitants, aux riches ressources pétrolières et gazières.

La caution de l'AIEA est nécessaire pour attester que Téhéran a bien respecté tous ses engagements préalables à la mise en œuvre de cet accord historique, destiné à garantir la nature exclusivement pacifique des activités nucléaires de l'Iran. Les Iraniens espéraient ce feu vert dès vendredi.

L'Iran a réduit comme exigé le nombre de ses centrifugeuses permettant d'enrichir de l'uranium et a envoyé à l'étranger la quasi totalité de son stock d'uranium faiblement enrichi, a relevé l'AIEA.

Dernière étape, Téhéran a retiré cette semaine le cœur du réacteur à eau lourde situé sur son site nucléaire d'Arak, et bâtonné une partie de l'installation, de façon à ne plus pouvoir fabriquer de plutonium de qualité militaire.

Kerry à Vienne samedi pour une rencontre avec l'UE et l'Iran

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry sera à Vienne samedi pour des discussions avec ses homologues de l'Union européenne et de l'Iran, à quelques jours de la mise en œuvre prévue de l'accord sur le nucléaire iranien, a annoncé vendredi le département d'Etat.

M. Kerry, actuellement à Londres, est attendu dans la capitale autrichienne samedi pour des «consultations» avec la chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini et le ministre des Affaires étrangères iranien Mohammad Javad Zarif, selon le porte-parole de la diplomatie américaine, Mark Toner.

Le département d'Etat a réaffirmé que «toutes les parties continuaient de faire des progrès constants pour la mise en œuvre de l'accord scellé le 14 juillet dernier, à Vienne, entre les grandes puissances et l'Iran et qui est censé entrer en application dans les tout prochains jours, dimanche au plus tard selon Téhéran.

Ce texte doit garantir que l'Iran ne puisse pas se doter de la bombe atomique, en échange d'une levée progressive et contrôlée des sanctions internationales.

C'est l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) qui devrait donner son feu vert.

Son rapport confirmant que les Iraniens ont tenu les engagements pris dans le cadre de l'accord de juillet sera «probablement» publié samedi, selon des sources diplomatiques à Vienne.

L'agence onusienne déclencherait des annonces simultanées par les grandes puissances du groupe 5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni).

Allemagne, sous l'égide de l'UE) d'une levée des sanctions adoptées depuis 2006 par Washington, Bruxelles et l'ONU et qui brident l'économie de cette puissance régionale chite de 77 millions d'habitants, aux riches ressources pétrolières et gazières.

APS

EXPOSITION**«Sur le fil», première exposition personnelle de Kenza Bourenane inaugurée à Alger**

L'artiste peintre Kenza Bourenane propose une vingtaine de toiles abstraites aux thématiques sombres dans «Sur le fil», sa première exposition personnelle inaugurée vendredi à Alger.



Exposition de peinture de Kenza Bourenane "Sur le fil"

Visible jusqu'au 30 janvier à la galerie «El Yasmine» à Dély Ibrahim (ouest d'Alger), l'exposition invite à découvrir l'univers fantomatique et torturé de cet artiste autodidacte qui explore différents formats et approches esthétiques. La première partie de l'exposition est constituée en majorité de toiles de format moyen, des «compositions», ainsi titrées, dans lesquelles des motifs comme des échafauds, des chaises vides, des lits ou encore des cercueils sont disposés de différentes manières sur des fonds blancs ou jaunis. Entre ces motifs qui encadrent l'espace de la toile, le visiteur peut alors tenter d'interpréter les différentes scènes représentées en haut ou en bas du ta-

bleau, et peuplées de silhouettes blanches et grises aux traits et formes indécis.

Véritable empreinte artistique chez Kenza Bourenane, ces silhouettes qui semblent avoir été peintes d'un seul trait sont présentes dans la quasi-totalité des œuvres exposées.

Aux côtés de ces tableaux chargés et subdivisés en plusieurs petites scènes, l'artiste propose des toiles en grand format, mono ou bi-chromatique, qui ont été plus appréciées parmi les artistes et visiteurs présents au vernissage de l'exposition.

Tout aussi peuplées de personnages énigmatiques, ces toiles bleues ou rouges et noires dégagent une impression plus apaisée que les premiers tableaux, tout en

conservant le même aspect mystérieux. «Ascension», «Dématerialisation», «Evasion» sont d'ailleurs autant de titres qui confirment les émotions plus sereines que l'artiste exprime dans ces grands formats.

Ces dernières toiles ont été réalisées à l'issue d'une résidence artistique à l'école supérieure des Beaux-arts d'Alger où l'artiste a pu, dit-elle, «trouver l'espace nécessaire» pour tenter cette nouvelle expérience artistique.

L'exposition «Sur le fil» est, par ailleurs, accompagnée d'un petit catalogue enrichi de textes dont celui de Mustapha Nedjai, un des plasticiens les plus respectés et les plus reconnus de la scène artistique algérienne.

Appel au rassemblement de l'ensemble des œuvres d'Ahmed Rédha Houhou

Les participants au colloque national consacré à l'écrivain martyr Ahmed Rédha Houhou ont appelé, jeudi à Constantine, à la relance du projet relatif au rassemblement de l'ensemble des articles et des analyses journalistiques de l'écrivain, parus dans les journaux étrangers.

Les universitaires et hommes de lettres ont considéré que ces articles contribueront à faire connaître davantage l'écrivain Rédha Houhou, ses positions et ses convictions et valoriseront l'histoire de la littérature algérienne. Ils ont également appelé à éditer les communications présentées au cours de ce colloque sur le chahid Ahmed Rédha Houhou, qui excellait aussi bien dans le journalisme, que dans la nouvelle, le théâtre, et d'autres genres littéraires. De même, les institutions en charge de la recherche dans le domaine du patrimoine littéraire ont été invités à consacrer des travaux portant sur tous les aspects des œuvres de Houhou considéré par les spécialistes comme étant le père fondateur du roman algérien en langue arabe.

Durant deux jours, le colloque animé par des universitaires, des chercheurs et des hommes de lettres venus de Mostaganem, Sidi Bel Abbès, Saida, Djelfa,

Constantine, Tlemcen et Oran se sont relayés à la tribune pour parler de l'œuvre d'Ahmed Rédha Houhou.

Les communicateurs ont mis en exergue le fait que Rédha Houhou ait apporté du neuf dans la littérature algérienne, de même qu'il a eu une influence immédiate dans le Maghreb arabe, ainsi qu'en Arabie saoudite, au Hidjaz et dans le Golfe arabe, où il a passé une partie de sa jeunesse.

Les participants au colloque ont également analysé et débattu le parcours du romancier, homme de théâtre, poète et militant de la cause nationale, exécuté par l'armée coloniale pour ses idées nationalistes et ses écrits indépendantistes réclamant la liberté, la justice, l'émancipation du peuple algérien et son droit à la dignité. A l'occasion de ce colloque national, l'ensemble des œuvres et pièces théâtrales connues d'Ahmed Rédha Houhou ont été éditées et présentées à l'assistance. Organisé par le département du Livre et de la littérature de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», le colloque national sur Ahmed Rédha Houhou, été tenu au palais de la culture Mohamed Laid Al Khalfa, avec la coordination de l'Ecole supérieure des enseignants.

BISKRA**La pièce Sophonisbe subjugue le public des Ziban**

La pièce Sophonisbe du Théâtre national Mohieddine-Bachtarzi a offert des moments de pure délectation aux adeptes du père des arts des Ziban à sa présentation vendredi soir à la salle Zaatcha de la ville de Biskra.

L'oeuvre signée Slimane Habès a fait plonger le public dans la période des royaumes numides au travers de la figure de la belle Sophonisbe qui, bien que peu connue des historiens, fut une source d'inspiration pour les plus grands chefs numides de son époque.

Les tableaux chorégraphiques de l'oeuvre, en sus du discours des comédiens, ont réussi à faire ressortir certaines valeurs animant les grandes figures de l'histoire qui durent, lors de moments cruciaux, choisir entre la patrie, l'amour véritable et l'intérêt personnel.

Les événements évoqués dans la pièce bien que relevant du passé sont chargés de leçons pour le présent et le futur, a estimé le metteur en scène, soulignant que l'oeuvre a été interprétée par de jeunes comédiens car exigeant "énormément d'énergie et d'endurance physique".

APS

PUBLICITÉ**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

MNISTÈRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

DIRECTION DE LA SANTE D'AIN-DEFLA

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER D'EL ATTAF

NIF de l'E P H EL ATTAF : 098144105014533.

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DU MARCHÉ N° 01/ 2016**

En application des dispositions du Décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics , nous portons à la connaissance des soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert N° 01/ 2016 du 13.12.2015 relatif à L'approvisionnement en denrées alimentaires :

- Lot n°1 Alimentation général 1^{er} choix. - Lot n°4 : Viande blanche fraîche et œufs 1^{er} choix
- Lot n°2 : Fruits et légumes 1^{er} choix. - Lot n°5 : Pain et Gâteaux 1^{er} choix.
- Lot n°3 : Viande rouge fraîche 1^{er} choix. - Lot n°6 : Poisson frais 1^{er} choix

que l'attribution provisoire du marché est comme suit :

N° de lot	Lot	Soumissionnaire	Montant MIN après la correction	Montant MAX après la correction
01	Alimentation général 1 ^{er} choix.	SAMMET FATEHA	3 511 875,00 DA	6 258 050,00 DA
02	Fruits et légumes 1 ^{er} choix	BOURKITA ARBIA	3 299 100,00 DA	4 754 850,00 DA
03	Viande rouge fraîche 1 ^{er} choix	AICHOUNE NOUREDDINE (BOURA)	2 125 000,00 DA	3 630 000,00 DA
04	Viande blanche fraîche et œufs 1 ^{er} choix	GUENDOUZI MOURAD	1 450 000,00 DA	3 355 000,00 DA
05	Pain et Gâteaux 1 ^{er} choix	EZZADAMI ABDELHALIM	1 051 185,00 DA	1 844 550,00 DA
06	Poisson frais 1 ^{er} choix			infructueux.

Tout soumissionnaire voudra le détail des offres techniques et financières peut s'adresser au service de l'EPPH ELATTAF dans un délai de 03 jours à partir de la date de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché conformément aux disposition de l'article 49 et 125 du décret présidentiel N° 10-236 DU 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

Comme tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché. Conformément à l'article 114 du décret présidentiel N° 10-236 DU 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:30 : TFou
 10:20 : Automoto
 11:00 : Téléfoot
 11:55 : L'affiche du jour
 12:00 : Les douze coups de midi
 12:45 : Météo
 12:50 : Du côté de chez vous
 13:00 : Journal
 13:30 : Reportages découvertes
 14:45 : Grands reportages
 16:05 : Mentalist
 17:05 : Sept à huit
 18:15 : Sept à huit
 19:55 : Météo
 20:00 : Journal
 20:35 : Du côté de chez vous
 20:40 : Là où je t'emmènerai
 20:45 : Météo
 20:55 Cinéma : Les gamins
 22:50 : Mentalist
 23:40 : Mentalist

2

06:25 : Motus
 07:00 : Thé ou café
 08:05 : Rencontres à XV
 08:30 : Sagesses bouddhistes
 08:45 : Islam
 09:15 : Judaïca
 09:30 : La source de vie
 10:00 : Présence protestante
 10:30 : Le jour du Seigneur
 12:05 : Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 : Météo 2
 13:00 : Journal
 13:20 : 13h15, le dimanche...
 14:05 : Météo 2
 14:06 : Point route
 14:10 : Vivement dimanche
 16:00 : Toulon (Fra) / London Wasps (Ang)
 18:10 : Stade 2
 18:45 : Vivement dimanche prochain
 19:50 : Météo 2
 20:00 : Journal
 20:40 : Parents mode d'emploi
 20:45 : D'art d'art
 20:50 : Météo 2
 20:55 Cinéma : Le seigneur des anneaux : les deux tours
 23:50 : Faites entrer l'accusé

3

06:00 : EuroNews
 06:35 : C'est bon !
 06:37 : Titeuf
 06:45 : Titeuf
 06:52 : Titeuf
 06:59 : Titeuf
 07:14 : H2O, l'île des sirènes
 07:39 : H2O : le monde des sirènes
 08:05 : Dimanche Ludo
 08:08 : Scooby Doo, Abracadabra-Doo
 08:50 : Scooby Doo, Abracadabra-Doo
 09:27 : Tom et Jerry Show
 09:43 : Trop cool, Scooby-Doo !
 10:09 : Trop cool, Scooby-Doo !
 10:37 : Les chroniques de Zorro
 11:03 : Les Dalton

11:09 : Les Dalton
 11:18 : Les as de la jungle à la res-cousse
 11:30 : Météo
 11:35 : Dans votre région
 12:00 : 12/13 : Journal régional
 12:10 : 12/13 dimanche
 12:55 : Dans votre région
 13:30 : Les enquêtes de Murdoch
 14:20 : Les enquêtes de Murdoch
 15:10 : Les enquêtes de Murdoch
 16:10 : Du côté de chez Dave
 17:15 : Personne n'y avait pensé !
 17:55 : Le grand Slam
 19:00 : 19/20 : Journal régional
 19:30 : 19/20 : Journal national
 19:58 : Météo
 20:00 : Champions de France
 20:05 : Tout le sport
 20:20 : Météo régionale
 20:25 : Zorro
 20:55 : Miss Fisher enquête
 21:50 : Miss Fisher enquête
 22:45 : Miss Fisher enquête
 23:40 : Miss Fisher enquête

CANAL+

07:17 : Le frigo
 07:20 : Onn / Off
 07:25 : Onn / Off
 07:30 : Les Crumpets
 07:45 : Drôles de colocs
 07:55 : Kaeloo
 08:00 : Kaeloo
 08:10 : Les nouveaux explorateurs
 09:05 : Paddington
 10:35 : La nuit au musée : le secret des pharaons
 12:10 : Rencontres de cinéma
 12:30 : Nomination aux Oscars
 12:42 : La météo
 12:43 : Le JT
 12:55 : Le supplément
 14:35 : La semaine des Guignols
 15:10 : L'effet papillon
 15:50 : Spécial investigation
 16:40 : Avant-match
 17:00 : Caen / Marseille
 19:00 : Canal Football Club
 19:40 : Canal Football Club
 20:55 : Avant-match
 21:00 : Saint-Etienne / Lyon
 22:55 : Canal Football Club
 23:15 : L'équipe du dimanche

M

06:00 : M6 Music
 07:00 : Absolument stars
 09:15 : M6 boutique
 10:50 : New Girl
 11:20 : Turbo
 12:30 : Sport 6
 12:40 : Météo
 12:45 : Le 12.45
 13:05 : Recherche appartement ou maison
 14:30 : Maison à vendre
 16:30 : 66 minutes : le doc
 17:25 : 66 minutes
 18:40 : 66 minutes : grand format
 19:40 : Météo
 19:45 : Le 19.45
 20:05 : Sport 6
 20:10 : E=M6
 20:55 : Zone interdite
 23:00 : Enquête exclusive

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h55

Les gamins



SYNOPSIS

Les gamins Thomas, chanteur un peu bohème, rencontre Lola au cours d'un mariage qu'il était venu animer. C'est le coup de foudre. Après quelques mois de vie commune, Thomas demande Lola en mariage et rencontre ses parents, Gilbert et Suzanne. Thomas sympathise rapidement avec Gilbert, qui supporte mal la retraite. Il dissuade Thomas de se marier avec sa fille et l'entraîne bientôt dans une vie de plaisirs et d'irresponsabilité.

2

20h55

Le seigneur des anneaux : les deux tours

SYNOPSIS

Le seigneur des anneaux : les deux tours Bien décidés à détruire le maléfique anneau de Sauron, Frodon Sacquet et Sam Gamgee font route vers le pays de Mordor, suivis par le versatile Gollum. Pendant ce temps, l'humain Aragorn, l'elfe Legolas et le nain Gimli se lancent à la poursuite de leurs amis Merry et Pippin, capturés par une horde de créatures sauvages. Les trois compagnons parviennent au Rohan, territoire sur lequel règne Saroumane.

**3**

20h50

Miss Fisher enquête



SYNOPSIS

saison 3 épisode 6 Le concierge d'un grand hôtel est poussé du toit d'un immeuble. Près de son cadavre, un sac marqué au nom de Phryne Fisher est retrouvé. Menant l'enquête, cette dernière découvre que son père a pris secrètement une chambre sur place. En colère, Phryne refuse de s'occuper de l'affaire, puis change d'avis. Jack et elle soupçonnent que l'assassin est un salarié de l'établissement.

CANAL+

20h55

Saint-Etienne / Lyon

SYNOPSIS

Saint-Etienne / Lyon - Football. Championnat de France Ligue 1, 21e journée. Coincés dans le ventre mou du classement, au terme de la première partie de saison, les Lyonnais veulent se reprendre pour décrocher une place qualificative pour la Ligue des Champions. A la trêve, Hubert Fournier a payé les mauvais résultats de son équipe et a été remplacé par Bruno Génésio au poste d'entraîneur. Un changement qui doit servir d'électrocute pour les Gones. Romain Hamouma et les Verts se méfient donc de leurs voisins pour ce derby qui s'annonce important dans la course aux premières places. Devant leur public, les Stéphanois veulent effacer la défaite (3-0) subie au match aller. Ils devront pour cela surveiller Alexandre Lacazette qui avait signé un triplé au Stade Gerland

**M**

20h55

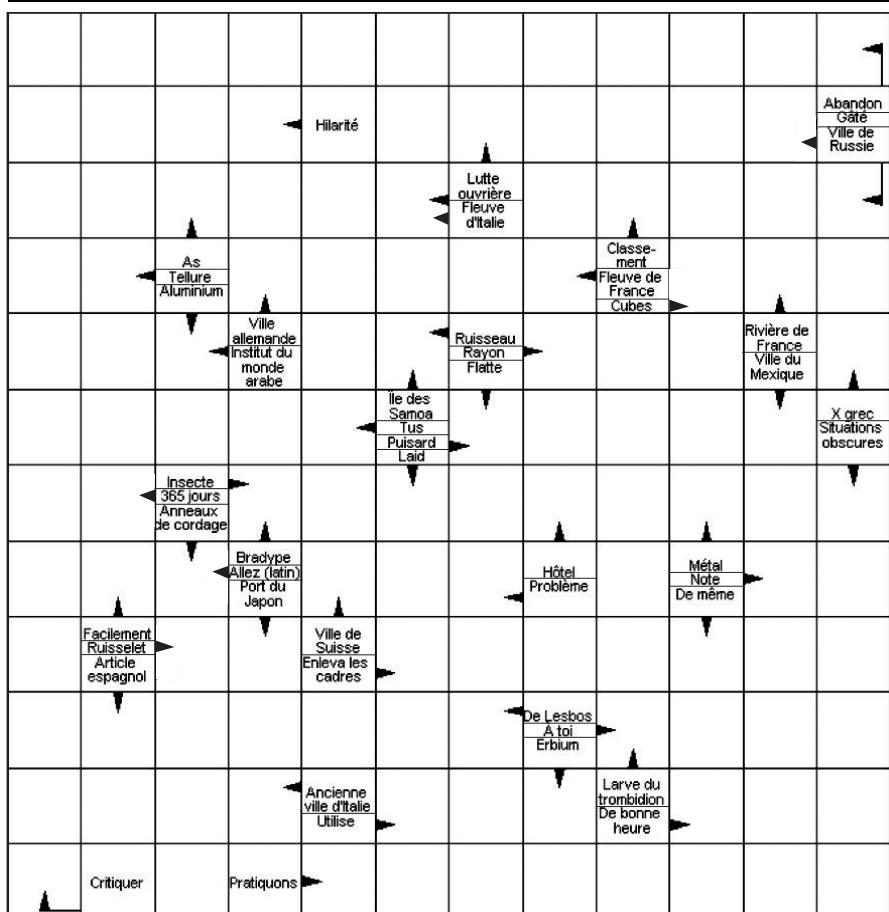
Zone interdite



SYNOPSIS

Sécurité routière : pourquoi nos routes tuent encore ? L'année 2015 a été particulièrement meurtrière sur les routes françaises. Conduite sans permis, sous l'emprise d'alcool ou de drogue, excès de vitesse, etc., c'est le comportement des conducteurs qui est le plus souvent à l'origine de ces mauvais chiffres. Mathieu, Nathalie, Jacques et Jonathan témoignent de l'impact d'un accident de la circulation sur leur vie. Les chocs frontaux se comptent par dizaines sur la nationale 147, entre Limoges et Poitiers. Le gouvernement s'est fixé pour objectif de réduire de moitié le nombre de victimes sur les routes françaises d'ici quatre ans.

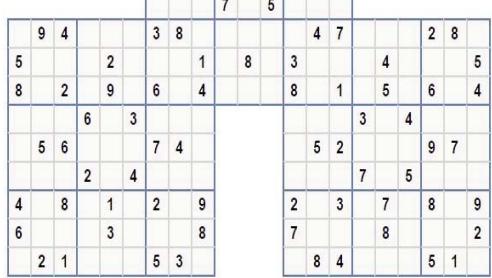
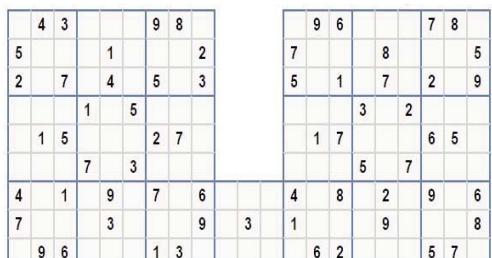
Mots fléchés n°1186



Samouraï-Sudoku n°1186

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



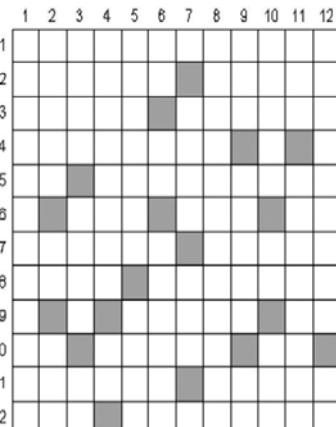
Mots croisés n°1186

Horizontalement:

- Commune du Var
- Em anations - Touche
- Ville de Turquie - Saoule
- Crabe
- C'est-à-dire - Se dit d'un atome de carbone lié à trois atomes de carbone
- Union d'enseignement et de recherche - Cousin et gendre du prophète Mahomet - Américum
- Pénétrées profondément d'une idée - Lanière
- Mère d'Ismaël - Groupe dont la loi de composition est commutative
- Fl. de l'Afrique équatoriale - Astarter
- Traditions - Echarpe - Premier
- Fumier - Riche
- Personne désignée par une élection - Compteur

Verticalement:

- Conversation
- Perdu - Magnésium - Argile rouge ou jaune
- Admis - Envers - Du verbe savoir
- Administrateur - Curie
- Chacun des deux canaux qui conduisent l'urine du rein à la vessie - Meneur
- Einsteinium - Argon - Désert
- Prat acte de - Réunion où
- On danse
- Ranimèrent
- Compère - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Or
- Homme politique italien - Conjonction - Union pour la Nouvelle République
- Dévêtue - Exaspérante
- Opération par laquelle on éteint un arbre - Infinitif



7 erreurs



Citations

"Le silence est un message ambigu qui ne peut être décodé que par des paroles."

*Anonyme



C'est arrivé un 17 janvier

- 1793 : votes sur la mort de Louis XVI.
- 1895 : élection de Félix Faure à la Présidence de la République française.
- 1913 : élection de Raymond Poincaré à la Présidence de la République française.
- 1920 : démission du ministère Clemenceau.
- 1920 : élection de Paul Deschanel à la Présidence de la République française.
- 1935 : arrestation de Grigori Zinoviev et Lev Kamenev.
- 1938 : élection de Mikhaïl Kalinine à la Présidence du Soviet suprême.
- 1941 : bataille de Koh Chang.
- 1945 : libération de Varsovie.
- 1945 : arrestation du diplomate suédois Raoul Wallenberg.
- 1946 : première réunion du Conseil de sécurité des Nations unies.
- 1948 : signature de l'accord du Renville.
- 1948 : résolution n°38 du conseil de sécurité des Nations Unies relative aux difficultés entre l'Inde et le Pakistan.
- 1958 : nomination de Penn Nouth comme Premier ministre du Cambodge.
- 1959 : naissance de la Fédération du Mali.
- 1961 : assassinat de Patrice Lumumba.
- 1989 : rétablissement de la liberté syndicale en Pologne.
- 1991 : début de l'opération « Tempête du désert ».
- 2012 : début du conflit au Mali.

Célébrations :

- Espagne : Minorque, îles Baléares : Dia de Menorca (es) (Fête de Minorque).
- Grèce : Patras : Début du Festival de Patras (Apokriá), qui dure jusqu'au Lundi pur.

**CHAMPIONNAT
PORTUGAIS
(18^e JOURNÉE) :
14^e but de la
saison pour
Slimani**



L'attaquant international algérien du Sporting Lisbonne Islam Slimani, a inscrit vendredi soir son 14^e but de la saison lors du match nul concédé à domicile face à Tondela (2-2), en ouverture de la 18^e journée du championnat portugais de football.

Embusqué dans la surface de réparation, le buteur algérien a remis les pendules à l'heure du pied à la 54^e minute de jeu (1-1) répondant à l'ouverture du score de Tondela signée Nathan Junior (3^t, s.p.).

Gelson Martins (6^t) a donné l'avantage pour le Sporting avant que l'équipe adverse n'égalise par Chamorim (85^t).

Slimani est désormais à quatre réalisations de la 1^{re} place au classement du meilleur buteur du championnat portugais dominé par le Brésilien Jonas Oliveira (Benfica) qui compte 18 réalisations.

Jonas pourrait creuser à nouveau l'écart s'il marque lors du match en déplacement contre Estoril arrêté samedi.

Le meilleur goleador en activité de l'équipe nationale (20 buts) en est à son sixième but en quatre matches de suite en championnat depuis le début de l'année 2016.

Grâce à ce match nul, le Sporting préserve sa place de leader avec 45 points, devançant de cinq unités ses deux poursuivants Benfica et le FC Porto qui comptent chacun 40 points, mais avec un match en moins.

APS

Sudoku N°1185

6	2	8	4	9	3	7	1	5
7	9	5	6	1	2	4	8	3
4	3	1	7	6	8	2	9	6
2	8	3	1	6	9	5	7	4
1	6	4	5	3	7	9	2	8
5	7	9	8	2	4	3	6	1
3	1	7	2	8	5	6	4	9
9	4	6	3	7	1	8	5	2
8	5	2	9	4	6	1	3	7

5	1	3	2	8	7	9	6	4
4	7	6	1	9	5	8	2	3
2	9	8	3	4	6	1	5	7

5	9	1	8	3	2	7	6	4	9	1	3
2	4	7	5	6	9	3	8	1	5	2	4
8	6	3	1	7	4	9	2	5	7	6	8
7	5	9	3	2	1	8	4	6	9	2	8
3	1	4	6	8	5	2	7	9	4	5	7
6	8	2	9	4	7	5	1	3	1	6	3
4	3	8	2	9	6	1	5	7	2	9	4
1	2	6	7	5	3	4	9	8	3	5	7
9	7	5	4	1	8	6	3	2	7	1	6

PRÉPARATION DES JO-2016 :

**Les U-23 en stage
dès aujourd'hui à Sidi Moussa**

L'équipe nationale olympique de football effectuera un stage de préparation de trois jours dès aujourd'hui au Centre technique national de Sidi Moussa en prévision des Jeux olympiques Rio 2016.



Said Ben

En prévision de ce premier stage d'une longue série de regroupements, le coach suisse des U-23 algériens, André-Pierre Schürmann a convoqué 20 joueurs évoluant dans le championnat des Ligues 1 et 2.

La liste est marquée par le retour du capitaine Mohamed Benkablia (ASMO) qui avait manqué la CAN-2015 à cause d'une blessure.

Quant à Darfalou, il sera logiquement absent dans la mesure où il vient de subir une intervention chirurgicale et se trouve actuellement à Doha, plus exactement à Aspetar, où il a même entamé sa rééducation qui devrait durer un bon bout de temps.

Ainsi donc les joueurs de Schürmann ont réussi à composer leur billet pour les JO-2016 de Rio de Janeiro, en parvenant à atteindre la finale (R9), défaite face au Nigeria 2-1 de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 des U-23 qui s'est déroulée au Sénégal.

Les Verts vont retrouver ainsi le tournoi olympique après 36 ans d'absence et une

dernière participation qui remonte aux JO-1980 de Moscou.

Les partenaires de Zinedine Ferhat disputeront un premier match amical contre la Palestine le 17 février prochain.

En effet, lors de sa dernière conférence de presse à Alger, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua a annoncé la programmation d'un match amical des olympiques face à la Palestine en vue des Jeux Olympiques-2016 à Rio de Janeiro.

"Nous allons donner la réplique à une grande nation de football qui vient de valider son billet pour les JO-2016 de Rio. Nous allons mettre à profit ce rendez-vous pour montrer au monde que le football, au-delà de son aspect sportif, constitue une connotation politique et nationale", a-t-il ajouté.

D'ailleurs, les Verts devraient également participer à un tournoi international au Qatar en mars prochain, si la sélection qatarienne valide son billet pour le rendez-vous olympique à l'issue du tournoi qualificatif d'Asie qui se déroule actuellement à Doha.

Une autre possibilité s'offre aux olympiques, celle de croiser le fer avec l'équipe olympique du Portugal au Portugal, tel que révélé par le président de la FAF Mohamed Raouraoua lors de son dernier point de presse, la Fédération portugaise ayant proposé ce match qui a encore besoin d'être validé.

Il est utile de noter qu'après la qualification aux JO, beaucoup de fans des U-23 ont évoqué leur renforcement par trois éléments de la sélection « A » pour bien représenter le pays à Rio.

En effet et selon les règlements en vigueur, chaque sélection a le droit de faire appel à trois joueurs dont l'âge dépasse les 23 ans.

Or, il se trouve que lors de la dernière réunion du comité exécutif de la FAF, offre la possibilité aux clubs de privier les pays participants de leurs meilleurs éléments.

D'ailleurs une des lois de la FIFA interdit la participation des joueurs à deux tournois majeurs la même saison, ce qui éliminerait tous les éléments faisant partie de l'effectif des Verts des plans de Schürmann pour les JO, étant donné que ces joueurs seront

concernés en janvier prochain par la CAN 2017 au Gabon que l'EN jouera pour la remporter.

Les noms de Ryad Mahrez, Nabil Bentaleb, et Islam Slimani, ont été évoqués comme possibles renforts pour la sélection olympique. Mais, il faut reconnaître que finalement, il ne faut plus se faire d'illusions sur le sujet et le staff technique des U-23 devrait donc se contenter des joueurs locaux pour la participation de l'Algérie aux JO de Rio de Janeiro au Brésil l'été prochain.

S.B.

Liste des joueurs convoqués

Salhi Abdelkadir, Chaâl Farid, Metehazem Oussama, Benguit Raouf, Halaimia Mohamed-Réda, Salah Nour-Islam, Abdellaoui Ayoub, Rebiai Miloud, Keniche Ryad, Cherifi Redouane, Ferhani Houari, Ferhat Zineddine, Semahi Khalil, Benhemmassa Mohamed, Draoui Zakaria, Chita Ouissa, Haddouche Zakaria, Meziane Bentahar, Amokrane Abdelhakim, Benkablia Mohamed.

S o l u t i o n

Sudoku N°1185

6	2	8	4	9	3	7	1	5
7	9	5	6	1	2	4	8	3
4	3	1	7	6	8	2	9	6
2	8	3	1	6	9	5	7	4
1	6	4	5	3	7	9	2	8
5	7	9	8	2	4	3	6	1
3	1	7	2	8	5	6	4	9
9	4	6	3	7	1	8	5	2
8	5	2	9	4	6	1	3	7

5	1	3	2	8	7	9	6	4
4	7	6	1	9	5	8	2	3
2	9	8	3	4	6	1	5	7

5	9	1	8	3	2	7	6	4	9	1	3
2	4	7	5	6	9	3	8	1	5	2	4
8	6	3	1	7	4	9	2	5	7	6	8
7	5	9	3	2	1	8	4	6	9	2	8
3	1	4	6	8	5	2	7	9	4	5	7
6	8	2	9	4	7	5	1	3	6	3	9
4	3	8	2	9	6	1	5	7	2	9	4
1	2	6	7	5	3	4	9	8	3	5	7
9	7	5	4	1	8	6	3	2	7	1	6

Mots Croisés N°1185

POSTILLONNER
■ NOIRE ■ SUITE
P ■ SAINTE ■ Q ■ D
RE ■ RETORQUER
ETIEZ ■ Q ■ UELLE
METS ■ HUMERUS
E ■ E ■ AIEUL ■ ES
DE ■ P ■ BENQ ■ E
ILLICO ■ DURER
TEES ■ URAEUS ■
EVASE ■ I ■ NAO
RENEGATES ■ US

Mots Fléchés N°1185

PUTREFACTION
REVERIE ■ ASIE
ALAVA ■ RARES ■
TE ■ EIDERS ■ EU
I ■ ALLONGERAS
CRUEL ■ TES ■ UN
INGRES ■ N ■ O ■ E
E ■ M ■ RENTABLE
NIEE ■ PI ■ ISO ■
NONCHALANCES
ENTRER ■ YEUSE
S ■ EUPEN ■ ERSE

MEILLEUR JOUEUR MAGHRÉBIN 2015 : Riyad Mahrez : «Je suis très touché par ce succès»

L'international algérien de Leicester City Riyad Mahrez, élu largement meilleur joueur maghrébin 2015 lors du sondage organisé par le magazine France Football, s'est déclaré «très touché» par ce succès et remercie tous ceux qui ont voté pour lui.

«Je suis très fier de remporter ce trophée. Je remercie tous les internautes de France Football. Je me sens vraiment touché par ce succès, et cela récompense mon travail. Je finis devant Mehdi Benatia et Yacine Brahimi, c'est flattant. Ce sont de super joueurs. Yacine est un ami, et lui succéder, c'est un clin d'œil sympa», a indiqué Mahrez vendredi. Le milieu offensif algérien a été élu à une très large majorité (67% des 112 668 votes) devant le Marocain Mehdi Benatia et l'algérien Yacine Brahimi.

En dépit de cette distinction, le second meilleur buteur de Leicester cette saison garde les pieds sur terre et compte travailler davantage pour progresser.

«Je sais que j'ai encore beaucoup à faire pour continuer ma progression.

C'est la réalité du haut niveau, il faut toujours être performant», a-t-il estimé.

Interrogé par le magazine sur l'excellent parcours des Foxes, co-leaders de la Premier League avec Arsenal après 21 journées, Mahrez reste prudent, estimant que la seconde partie du championnat sera encore plus dure.

«On a 43 points. Franchement, vous dire qu'on vise le «big four», c'est compliqué. Les derniers matchs ont été difficiles. Il y a une intensité incroyable. C'est un Championnat très dur.»



APS

PROBLÈME FINANCIER À L'USM HARRACH : Haniched évoque une démission collective du staff technique

L'entraîneur des gardiens de but de l'USM Harrach (Ligue 1 algérienne de football) Mohamed Haniched a brandi hier la menace d'une démission collective du staff technique pour salaires impayés, au moment où l'entraîneur Boualem Charaf a boudé l'équipe à l'occasion du match en déplacement vendredi face à la JS Saoura (0-0) dans le cadre de la 16e journée.

«Nous traversons une situation financière assez difficile, d'autant que la direction n'a pas tenu ses promesses envers les joueurs dont certains attendent leurs salaires depuis

7 mois. Au train où vont les choses, je n'écarte pas une démission collective du staff technique», a affirmé à l'APS l'ancien portier international.

L'entraîneur Boualem Charaf, en signe de protestation à cette situation, n'a pas effectué le déplacement avec l'équipe à Bechar. «Si'il n'y aura pas un dénouement d'ici lundi, je ne pense pas que Charaf va revenir. Les membres du staff technique comptabilisent 5 mois de salaires non perçus, ce qui est assez difficile à admettre», a ajouté Haniched. Revenant sur le match face à la JSS,

Haniched qui a dirigé les joueurs à partir du banc en compagnie des adjoints Hacen Benomar et Nacer Bechouche, a relevé «la bonne réaction» de l'équipe.

«Il s'agit d'un bon résultat pour nous face à une formation de la JSS réputée intraitable à domicile. Les joueurs sont à féliciter pour leur combativité en appliquant notamment à la lettre les consignes prodiguées durant la semaine par Charaf». Grâce à ce match nul, l'USMH remonte provisoirement à la 4e place au classement en compagnie du MC Alger, avec 24 points chacun.



LIQUE 1 MOBILIS (16^e JOURNÉE): La 16e journée en un clin d'œil

Résultats des rencontres et buteurs lors de la 16e journée de Ligue 1 Mobilis de football, disputée jeudi, vendredi et samedi :

Jeudi:

USM Alger 1 : Nadji (16')
NA Hussein Dey 1 : Gasmi (14' SP)



Vendredi :
RC Relizane 0 :
DRB Tadjenane 3 : Nezouani (49'), Sayoud (75'), Chibane (90')
MC Oran 1 : Zaâbia (25' SP)
ES Sétif 2 : Aroussi (44' et 66')
JS Saoura 0 :
USM Harrach 0 :
Samedi :
USM Blida 1 : Amiri (33' SP)

ASM Oran 0 :
CR Belouizdad 1 : Derrag (87')
MC Alger 0 :
MO Béjaïa 2 : N'Doy (12'), Zerdab (29' SP)
RC Arbaâ 1 : Mahsas (33')
CS Constantine 0 :
JS Kabylie 1 : Ferhani (59'). (APS)

LIQUE 2 MOBILIS (16^e JOURNÉE) : L'O Médéa revient sur l'USM Bel-Abbès

L'O Médéa, difficile vainqueur de l'USMM Hadjout (2-1) s'est emparée de la deuxième place du championnat de Ligue 2 Mobilis de football, à une longueur du leader l'USM Bel-Abbès, tenu en échec par le Paradou AC (0-0), alors que l'ex-dragon le CA Batna a été contraint au partage des points par l'US Chaouia (0-0), lors de la 16e journée vendredi.

Menés au score sur un but de Zitouni à la demi-heure de jeu, les hommes de Slimani ont renversé leur adversaire en seconde période grâce à des réalisations d'Addadi (48') et Banouh (84').

A la faveur de cette victoire, la huitième de la saison, l'O Médéa (28 points) revient à une unité de l'USM Bel-Abbès, incapable de s'imposer sur sa pelouse face au Paradou AC qui confirme sa belle série, aussi bien en coupe d'Algérie qu'en championnat.

Le CA Batna a laissé passer une belle occasion de revenir à hauteur de l'USM Bel-Abbès après le nul concédé à domicile face à l'US Chaouia dans un derby sans but.

Un résultat nul, le second de rang des Batnésiens au stade Seffouhi, qui confirme le passage à vide des protégés de Rachid Bouarata, lesquels rétrogradent à la troisième place, à deux longueurs du premier.

La surprise de la journée a été réalisée par la JSM Skikda (8e) qui est allée battre la JSM Béjaïa (4e) sur le score de 2 à 0.

Après une égalité parfaite en première période, les hommes d'Abdelkrim Bira ont surpris leur adversaire en deux minutes avec des buts de Boulaneur (67e) et Chemiguér (69e).

C'est la seconde défaite consécutive à domicile de la JSMB après l'élimination en coupe d'Algérie «at home».

En revanche, la JSMS qui a vécu une semaine agitée rejoint Paradou à la 7e place.

De son côté, le CA Bordj Bou Arréridj a disposé difficilement de l'Amel Boussaâda (1-0) grâce à une réalisation d'Attafen (10e).

Un précieux succès qui permet aux Criquets jaunes de remonter à la cinquième place avec 23 points, à trois longueurs du quartier, la JSMB.

Dans le bas du classement, la bonne opération de la journée est à mettre à l'actif du MC Saïda qui quitte l'avant-dernière place après sa victoire, la quatrième de la saison, contre le MC El-Eulma (1-0) grâce à un but de Feghloui (52e).

Le MCS, 14e aux côtés de l'OM Arzew et l'US Chaouia, devance provisoirement le CRB Aïn Fekroun qui se déplace samedi à Chlef pour affronter l'ASO.

Quant à l'USMM Hadjout, elle reste scotché à la dernière place avec 11 points.

APS

RC ARBAÂ : Mohamed Mihoubi, cinquième entraîneur de la saison

Le technicien Mohamed Mihoubi est devenu le cinquième entraîneur à défiler à la barre technique du RC Arbaâ (Ligue 1 algérienne de football) depuis le début de la saison, confirmant une instabilité criante au niveau d'une équipe qui file droit vers la Ligue 2.

Ayant quitté le RCA durant l'intersaison, Mihoubi revient aux affaires techniques du club en remplacement de Khaled Loucif, dont l'expérience n'a duré que deux semaines. Celui qui avait mené le club de Larbaâ à la finale de la Coupe d'Algérie 2015 perdue face au MO Béjaïa (1-0), revient

au moment où l'équipe a terminé lanterne rouge de la phase aller avec 8 points seulement, et reste plus que jamais menacée par le spectre de la relégation. Le RCA avait débuté la saison sous la conduite de Bilel Dziri pour être remplacé par le Franco-Serbe Daniel Darko Jannakovic, avant que ce dernier ne démissionne.

Abdenour Bousbia avait dirigé l'équipe lors des derniers matchs de la première partie de la saison pour ensuite être limogé par la direction.

Le RCA entame la phase retour en déplacement samedi sur le terrain du MO Béjaïa dans le ca-



dre de la 16e journée. Le club reste, tout de même, toujours en lice en coupe d'Algérie, où il s'est qualifié pour les 8es de finale après sa victoire face à la formation de l'USB Tissemst (1-0).

CAN-2016 (PRÉPARATION) : Défaite de l'Algérie face au RK Celje Pivovarna

La sélection algérienne de handball messieurs s'est inclinée vendredi soir à Celje face au club slovène du RK Celje Pivovarna (26-31) en match amical préparatoire en vue de la 22e Coupe d'Afrique des nations CAN-2016 prévue au Caire (Egypte) du 21 au 30 janvier.



Il s'agit du dernier test amical pour les joueurs du sélectionneur national Salah Bouchekriou au cours de leur stage précompétitif de Slovénie en vue du rendez-vous continental.

Le Sept national s'est in-

cliné auparavant face au Gorjenje Velenje (26-35) et la sélection slovène (34-29) pour une seule victoire face au RK Maribor Branik (29-26).

La sélection nationale s'enverra pour le Caire lundi à partir d'Alger pour prendre

part à la CAN-2016, dont elle est le tenant du trophée.

L'Algérie évoluera lors de la CAN-2016 dans le groupe A avec l'Egypte (pays hôte), le Maroc, le Gabon, le Nigeria et le Cameroun.

Le groupe B est composé de

la Tunisie, du Kenya, de la RD Congo, de la Libye, du Congo et de l'Angola.

Le champion d'Afrique se qualifiera aux JO-2016 de Rio et les trois premiers prendront part au championnat du monde 2017 en France.

COUPE MONDE DAMES - SLALOM DE FLACHAU: Victoire et doublé de la Slovaque Velez-Zuzulova

La skieuse Slovaque Veronika Velez-Zuzulova a gagné vendredi le slalom de Flachau, comptant pour la Coupe du monde de ski alpin, enregistrant un doublé dans la station autrichienne quatre jours après sa victoire dans la traditionnelle nocturne mardi.

A 31 ans, Veronika Velez-Zuzulova a devancé de 20/100e la Suédoise Frida Hansdotter, leader de la Coupe du monde de la spécialité, et de 53/100e la jeune Slovaque Petra Vlhova, victorieuse à Are en décembre, dans cette course remplaçant celle annulée à Ofterschwang (Allemagne) en raison du manque de neige.

Velez-Zuzulova signe la quatrième victoire de sa carrière, après avoir déjà gagné coup sur coup slalom de Semmering et le slalom parallèle de Munich, à la charnière de 2012 et de 2013.



12^E ÉTAPE - MOTO:

Victoire du Portugais Rodrigues

Le Portugais Helder Rodrigues (Yamaha) s'est adjugé vendredi la 12e et avant-dernière étape du Dakar-2016, 931 km entre San Juan et Villa Carlos Paz, en Argentine, en devançant l'Australien Toby Price (KTM) qui conserve la tête du classement général.

A 24 heure de l'arrivée à Rosario, Price, âgé de 28 ans, se dirige donc vers sa première victoire sur le Dakar.

Le pilote KTM compte 37 min 39 sec d'avance sur son coéquipier, le Slovaque Stefan Svitko, et 53 min 10 sec de marge sur le Chilien Pablo Quintanilla (Husqvarna).

Vendredi, Rodrigues a signé le meilleur temps au bout des 481 kilomètres de la spéciale en 5 h 57 min 24 sec.

Il a devancé Price de 7 min 32 sec, et l'Argentin Kevin Benavides (Honda) de 7 min 55 sec.



BASKET / SUPER-DIVISION «B» (11^E JOURNÉE) :

Résultats et classement

US Biskra - USM Alger 41-43
MC Saida - OM Bel-Abbès 72-39
MS Cherchell - CSC Gué de Constantine 60-67
MOO Ouargla - JSB M'sila 61-62
ASPTT Oran - CSMB Ouargla (en cours)

Classement:	Pts	J
1. CSC Gué de Constantine	20	11
- USM Alger	20	11
3. CSMB Ouargla	18	10
4. US Biskra	17	11
5. JSB M'sila	16	10
6. MS Cherchell	15	10
7. ASPTT Oran	14	10
- MOO Ouargla	14	11
9. MC Saida	13	11
10. OM Bel-Abbès	12	11

DIVISION NATIONALE DAMES (11^E JOURNÉE) :

Hussein-Dey Marine - OM Jijel 102-39
USA Batna - MT Sétif 49-65
OC Alger - MC Saida 120-16
GS Pétroliers - OM Relizane 164-14
RCBB Arréridj - JP Kouba 48-63
MR Chlef - EC El-Biar 26-66

Classement:	Pts	J
1. GS Pétroliers	22	11
2. Hussein-Dey Marine	21	11
3. OC Alger	20	11
4. MT Sétif	19	11
5. USA Batna	17	11
6. RCBB Arréridj	16	11
- JP Kouba	16	11
8. OM Jijel	15	11
9. EC El-Biar	14	11
10. MR Chlef	13	11
11. OM Relizane	11	11
-- MC Saida	11	11

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DES ÉCHECS MESSIEURS (PHASE FINALE): Début des épreuves à Tiaret

Les épreuves de la phase finale du championnat d'Algérie messieurs des échecs ont débuté hier après-midi à Tiaret, avec la participation de 35 échopiliers. Cette manifestation sportive de sept jours, organisée par la Ligue de wilaya des échecs de Tiaret, en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs, regroupe des échopiliers, dont 24 qualifiées des phases régionales, issus de 15 clubs, en plus des maîtres internationaux algériens et des échopiliers titrés. Les parties sont disputées selon le système suisse en neuf rondes à la cadence d'une heure trente avec ajout de trente secondes par coup, homologué par la Fédération internationale des échecs. La direction de ce championnat est assurée par l'arbitre international Benyamina Ali, assisté de quatre autres arbitres fédéraux. La phase finale en individuel seniors dames se déroulera du 22 au 26 janvier au centre culturel Historial d'Alger et verra la participation de plus d'une cinquantaine de joueuses. Elle sera disputée selon le système «tour complet» à la cadence d'une heure trente minutes au finish avec ajout de trente secondes par coup, a-t-on indiqué.

APS

Crystal Palace offre une fortune pour Zaza !

Simple remplaçant à la Juventus Turin, Simone Zaza pourrait dans les prochains jours débarquer en Premier League. En effet, selon Tuttosport et le London Evening Standard, les dirigeants de Crystal Palace ont offert à leur homologue italien 30 millions d'euros pour l'ancien buteur de Sassuolo. Reste à savoir si les Bianconero résisteront à la tentation de récupérer un gros chèque.



REUS : «L'OBJECTIF ? CONSERVER NOTRE DEUXIÈME PLACE»

Mené de huit points par le Bayern Munich, le Borussia Dortmund tentera de conserver sa deuxième place au lors de la deuxième partie de saison de Bundesliga selon Marco Reus.

Pour l'ailier du Borussia Dortmund, les Borusse n'ont pas de réelles chances de terminer champion à la fin de la saison. Les hommes de Thomas Tuchel possèdent 8 points de retard sur le Bayern Munich, leader, et six points d'avance sur le troisième, le Hertha Berlin. Alors pour Marco Reus autant rester réaliste et se concentrer sur la conservation de cette deuxième place. «Notre objectif est de maintenir la distance avec nos poursuivants. Nous sommes en bonne position pour le faire. Nous allons jouer le Borussia Monchengladbach, un des quatre prétendants à la deuxième place, donc nous devons confirmer que nous sommes au top dès notre match de reprise», a-t-il déclaré. Puis de poursuivre. Nous avons été bien meilleurs que la saison dernière mais il est encore compliqué de rattraper le Bayern parce qu'ils sont réguliers. Nous avons fait une bonne première partie de saison, nous avons fait quelques grands matches mais on a besoin d'en faire encore plus solide défensivement, être un petit peu plus flexible et marquer même encore plus de buts si nous le pouvons. La compétitivité en Bundesliga est si haute qu'il est difficile de jouer n'importe quelle équipe. Si vous ne nous donnez pas à 100%, vous n'avez aucune chance, et on le sait.»

CHELSEA PRÊT À LÂCHER RÉMY !

Âgé de 29 ans, Loïc Rémy pourrait finalement quitter Chelsea. En effet, si Guus Hiddink souhaite garder l'international français, le Daily Star affirme qu'il pourrait finalement être sacrifié pour valider l'arrivée de Pato, Newcastle, Norwich, Crystal Palace, Aston Villa, Monaco, Lille ou encore Saint-Etienne seraient prêts à relancer l'ancien marseillais et lyonnais.

Atletico : Ighalo serait dans le viseur

Déçu du rendement de Jackson Martinez, l'Atletico Madrid penserait déjà au recrutement d'un nouvel avant-centre pour la prochaine saison.

Dans cette optique, le Daily Mirror rapporte que le club espagnol songerait à la venue d'Odion Ighalo (26 ans), le canonnier de Watford. Révélation de la Premier League, l'attaquant nigérian a inscrit 14 buts en 19 matches avec les Hornets. Pour s'offrir les services de l'ancien locataire de Grenade, les Rojiblancos auraient à déboursé 12 millions de livres (16,3 millions d'euros).



WENGER PATIENT AVEC ALEXIS SANCHEZ

Arsène Wenger a révélé qu'il ne savait pas s'il allait faire jouer l'attaquant chilien dimanche face à Stoke City pour le compte de la 22^e journée de Premier League. Alexis Sanchez n'a plus joué pour Arsenal depuis le 29 novembre lors du match face à Norwich (1-1) et face auquel il était sorti en fin de match, blessé aux ischio-jambiers.

Ce vendredi en conférence de presse, le manager des Gunners s'est montré indécis sur sa participation dimanche. «Il a 60% de chances d'être disponible», a-t-il expliqué. Il a deux jours décisifs devant lui (vendredi et samedi). Il est prêt, a travaillé dur mais on ne prendra pas le pari de le faire jouer si c'est trop risqué.»

Le manager des Gunners a par ailleurs annoncé que la dernière recrue, Mohamed Elneny, pourrait être dans le groupe dès ce week-end.

HIGUAIN QUI PLAÎT AU BAYERN, ÇA AGACE LEWANDOWSKI

«C'est un joueur qui nous plaît beaucoup», a ainsi glissé maladroitement le dirigeant du Bayern Munich, ce à qui a répondu de manière glaciale l'un des agents de Lewandowski sans se démonter : «Quand on a une belle femme, on ne se cherche pas à se casser avec une autre». La tension serait depuis palpable entre le clan Lewandowski et ses dirigeants, au point qu'un départ au Real Madrid pourrait finalement être accéléré cet hiver. Le Polonais, «principal objectif merengue de l'été» n'attend que ça pour rejoindre Zinédine Zidane.



Pellegrini confiant pour Agüero

Pour le manager des Citizens, le meilleur d'Agüero est encore à venir et affirme que ses blessures sont désormais derrière lui.

L'international argentin a beaucoup souffert de blessures cette saison et notamment d'une blessure récalcitrante au genou depuis son quintuplé marqué contre Newcastle en octobre dernier (6-1). Mais pour son retour, Sergio Agüero a marqué contre Watford le 2 janvier dernier en

Premier League et pour Manuel Pellegrini, il sera bientôt de retour à son plus haut niveau.

«Je pense qu'il y est très proche. Il exécute tous les mouvements qu'il fait habituellement quand il est en forme. Il faut qu'il continue à jouer comme il l'a fait lors des deux derniers matches. Face à Everton, il n'a pas marqué parce qu'Howard a fait deux superbes arrêts. Mais il a eu les mouvements qu'il fallait et deux grosses occasions.»



ALGÉRIE - BURKINA FASO

L'Algérie condamne avec «la plus grande vigueur» les attaques terroristes à Ouagadougou

L'Algérie condamne avec la «plus grande vigueur» les attaques terroristes perpétrées vendredi et samedi dans la capitale burkinabé, Ouagadougou, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

«L'Algérie condamne avec la plus grande vigueur les attaques terroristes qui ont ciblé hier et aujourd'hui certains lieux dans la capitale burkinabé, Ouagadougou et exprime sa solidarité avec les familles des victimes, ainsi qu'avec le gouvernement et le peuple burkinabé», a précisé la même source.

L'Algérie réitère «sa conviction que le terrorisme représente une menace globale et réelle pour la paix et la sécurité internationales et que seule une mobilisation collective de la communauté internationale et une fédération de l'ensemble de ses efforts est à même de lui faire face», a ajouté le communiqué.

Des échanges de coups de feu se poursuivaient hier matin à Ouagadougou entre forces de l'ordre et terroristes qui ont attaqué vendredi soir un hôtel et un restaurant luxueux, faisant, selon un nouveau bilan, au moins une vingtaine de morts.

Le président Burkinabé Roch Marc Christian Kaboré, a déclaré hier sur les lieux de la prise d'otage, qui a fait plus de 20 morts et plusieurs dizaines de blessés, à Ouagadougou, qu'il s'agit d'un «acte barbare» qu'il faut combattre en mutualisant les efforts. Selon le ministre de la Sécurité, Simon Compaoré, les 23 morts sont de 18 nationalités.

• Aucun ressortissant algérien parmi les victimes (MAE)

Aucun ressortissant algérien ne figure pour le moment parmi les victimes des attaques terroristes perpétrées vendredi et samedi à Ouagadougou, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

«Suite aux attaques terroristes qui ont ciblé plusieurs endroits de la capitale burkinabé, Ouagadougou, le ministère des Affaires étrangères informe qu'aucun ressortissant algérien ne figure pour le moment parmi les victimes», a précisé la même source.

Le Centre de veille et de gestion des crises «est en contact permanent avec l'ambassade d'Algérie à Ouagadougou pour suivre de près l'évolution de la situation sur place», a ajouté le communiqué.

Dans un autre communiqué, l'Algérie a condamné avec «la plus grande vigueur» ces attaques terroristes, en exprimant sa solidarité avec les familles des victimes, ainsi qu'avec le gouvernement et le peuple burkinabé. Ces attentats ont fait au moins 23 morts de 18 nationalités, selon un bilan des autorités burkinabé.

L'Algérie condamne l'attaque meurtrière contre une base de la Mission de l'UA en Somalie

L'Algérie a condamné hier l'attaque meurtrière menée par le groupe terroriste «Al Shabab» contre une base de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et qui a coûté la vie à plusieurs soldats kenyans, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«L'Algérie présente ses sincères condoléances aux familles des victimes de cet acte odieux et exprime sa solidarité avec le peuple et le Gouvernement kenyans», ajoute la même source.

«L'Algérie réitère son soutien au Gouvernement somalien et à l'Union africaine dans leurs efforts pour la stabilisation de ce pays frère et l'éradication du fléau terroriste», note le communiqué du MAE. Au moins 50 soldats kenyans ont été tués vendredi matin dans cette attaque lancée par le groupe Al Shebab contre une base de l'Amisom.

APS

SELON UN RAPPORT PUBLIÉ À WASHINGTON

L'Algérie au 29^e rang mondial en terme de participation des femmes au parlement

L'Algérie a occupé la 29^e place mondiale en terme de représentation des femmes au parlement, selon un rapport du Think Tank américain Brookings Institution publié à Washington.

Cette place confirme la participation «grandissante» des femmes algériennes à la vie politique de leur pays, précise ce rapport intitulé Forecast Africa établi par Brookings Institution, l'un des plus influents Think Tank américains, spécialisé dans les questions de politique internationale d'économie et de gouvernance.

Le taux de représentation des femmes au parlement algérien est de 31,6%, selon ce classement, établi sur la base des données de l'organisation internationale des parlements (Union interparlementaire), dispo-



nibles au 1 septembre 2015, indique ce centre de recherche, basé à Washington. Globalement quatre pays africains, dont l'Afrique du Sud, se sont pointés au top dix de ce classement mondial devant même plusieurs grands pays développés, y compris les Etats-Unis et le Japon où la représentation des femmes est censée être plus élevée, selon ce classement réalisé dans le cadre de l'évaluation des gains de la gouvernance en Afrique. Les élues femmes aux Etats-Unis représentent 19,4% du nombre global des représentants siégeant au parlement américain. Le Qatar ne compte quant à lui aucune représentante femme au sein de son parlement. Dans les pays du Maghreb arabe, la Tunisie est venue à la 32^e place avec un taux de représentation de 31,3%, alors que le Maroc a figuré dans le bas de ce classement en occupant la 87^e place (17%), suivi de la Libye à la 91^e place (16%). Sur le plan africain, plusieurs pays devraient réduire les inégalités entre femmes et hommes en matière de participation à la vie politique, selon ce rapport qui cite, entre autres, les Comores, le Nigeria, le Swaziland, le Bénin et le Mali.

ALGÉRIE - MALI

Réunion consultative de haut niveau lundi des membres du Comité de suivi de l'Accord pour la paix

Une réunion consultative de haut niveau des membres du Comité de suivi de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du Processus d'Algérie se tiendra, lundi à Alger, dans le contexte de l'évaluation du processus de mise en œuvre de cet Accord, à l'initiative de l'Algérie qui assure la présidence de cette instance et chef de file de la médiation internationale.

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a convié à cette rencontre, les représentants des trois parties signataires (Gouvernement, Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) et la Plateforme d'Algier) et tous les membres de la Médiation (Niger, Mauritanie, Burkina Faso, Tchad, Nigeria, France, Etats-Unis d'Amérique, ONU-MONUSMA, UA-MISAHIL, CEDEAO, UE, OIC), a-t-on appris auprès du ministère des Affaires étrangères.

Les représentants des trois autres membres permanents du Conseil de sécurité (Chine, Russie, Royaume Uni) ainsi que du Canada, actuellement chef de file des Partenaires techniques et financiers du Mali (PTF), ont également été conviés à participer en tant qu'invités, comme le prévoit l'Accord, selon la même source.

Une réunion formelle de l'équipe de médiation doit avoir lieu dans la matinée de la journée du lundi pour procéder à un examen rigoureux des avancées ainsi que des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'Accord.

Dans la tradition de dialogue et de concertation sur les questions d'intérêt commun qui marquent les relations entre l'Algérie et le Mali, la dixième session du Comité bilatéral stratégique algéro-malien sur le Nord du Mali se tiendra, dimanche à Alger, sous la co-présidence des chefs de la diplomatie des deux pays, a-t-on ajouté de la médiation internationale.

Les représentants des trois autres membres permanents du Conseil de sécurité (Chine, Russie, Royaume Uni) ainsi que du Canada, actuellement chef de file des Partenaires techniques et financiers du Mali (PTF), ont également été conviés

à 2015. "Au-delà de la constance du rôle actif de notre pays sur le dossier malien en tant que pays voisin, chef de file de la Médiation et président du Comité de suivi de l'Accord, cette nouvelle série de consultations devrait être très utile pour la mise en valeur des acquis du processus de paix engagé dans ce pays et pour leur consolidation", a-t-on souligné.

Sept mois se sont écoulés, en effet, depuis la signature de l'Accord, soit une période "suffisante" pour faire le point sur le chemin que les parties signataires ont parcouru ensemble, avec l'accompagnement de la communauté internationale, sur la voie du retour de la paix et de la consolidation de la réconciliation au Mali, a-t-on ajouté.

Compte tenu des développements globalement positifs observés ces derniers temps sur le terrain ainsi que des "défis rencontrés", quatre principaux objectifs sont assignés à ces consultations, à savoir, procéder à une évaluation "objectif" de l'état et des perspectives du processus de paix, accélérer le processus de mise en œuvre de l'Accord et assurer aux instances de suivi toute l'efficacité recherchée, dans l'esprit et la lettre des dis-

positions pertinentes de l'Accord.

Il s'agit également de renforcer l'action de mobilisation et stimuler l'effort collectif de la communauté internationale en soutien au Mali.

Il est à relever que cette série de réunions d'Algier sur le Mali intervient dans le prolongement de l'examen périodique de la situation par le Conseil de sécurité des Nations unies et au moment où un nouveau représentant spécial du secrétaire général, Mahamat Saleh Annadif, prend la direction de la MINUSMA en remplacement de Mongi Hamdi.

Cette nouvelle séquence dans la dynamisation de l'œuvre de paix au Mali intervient également avant la tenue du sommet de l'Union africaine, qui sera saisi de cette situation au titre des questions de paix et de sécurité à travers le continent.

L'accord de paix et de réconciliation au Mali signé en deux étapes, en mai et juin 2015, par le gouvernement et les groupes politico-militaires du Nord Mali, avait été obtenu après cinq rounds de dialogue, engagé en juillet 2014 sous la conduite de la médiation internationale, dont l'Algérie est le chef de file.

APS